

perspectives

LE DROIT



Photo Denis Pluin — PERSPECTIVES

ROSANNE LAFLAMME, UN EXEMPLE DE COURAGE ET DE TÊNACITÉ PAGE 6

UN MÉTIER DE TOUT REPOS: POLICIER

CONTRAIREMENT
À LA CROYANCE POPULAIRE,
D'AILLEURS SAVAMMENT
ENTRETENUE,
LES POLICIERS MEURENT AVANT
TOUT DU COEUR,
DU CANCER ET D'ACCIDENTS

MOI, J'ME RAPPELLE
EN 1925, J'AI FAIT
UNE CRISE DE FOIE.
À PART DE T'ÇA,
RIEN! PAS LE
PLUS PETIT
RHUME DE
CERVEAU!



Suzanne Arcand vient d'obtenir une maîtrise en sciences (Criminologie) à l'université de Montréal. Le sujet de sa thèse: De la mortalité policière. Raison de ce choix: "Qui aime bien châtie bien", dit-elle. Elle en a tiré cet article. La Rédaction

PAR SUZANNE ARCAND

Depuis que Cambronne est censé avoir déclaré: "La garde meurt et ne se rend pas", l'idée du danger encouru par les policiers dans l'exercice de leurs fonctions a toujours été généralement acceptée comme un concept évident, indiscutable, tant par la société en général que par les intéressés eux-mêmes.

Vienne en effet le temps des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives de travail, les syndicats ne manquent point de mettre en exergue l'aspect périlleux du travail policier, s'appuyant le plus sérieusement du monde sur cet argument pour exiger, entre autres, une rémunération sans commune mesure avec la capacité professionnelle de leurs membres et avec leur emploi du temps.

Même le législateur canadien, dans sa sagesse(!), semble à cet égard avoir partagé jusqu'à maintenant le sentiment populaire et syndical, n'ayant retenu la peine de mort que pour l'assassinat d'un agent de la paix ou d'un gardien de prison, alors que la recherche scientifique a démontré depuis longtemps qu'il

n'existait aucune relation significative entre ces deux faits.

Le livre blanc du ministère de la Justice du Québec sur la Police et la sécurité des citoyens (1971) témoigne également de la périculosité extrême du travail policier, comparativement à un autre, sans fonder son opinion sur autre chose que "la vérité populaire", vérité dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle semble souvent trompeuse, sinon trompée...

Or, que sait-on réellement de la véracité et du bien-fondé de ces assertions si communément admises? Rien, comme trop souvent d'ailleurs, puisque l'on ignorait encore tout, jusqu'à maintenant, ici aussi bien qu'ailleurs, de l'ensemble des causes de décès chez les policiers, que ces décès se produisent ou non dans l'exercice de leurs fonctions. Que cet état de fait soit dû à un manque d'intérêt de la part des chercheurs ou plus particulièrement à l'inaccessibilité presque totale des renseignements requis, vu leur origine policière, on ne peut que le regretter mais non point s'en étonner.

C'est pour enfin éclaircir cette question qu'à partir des dossiers du Service de la police et de ceux du Service de santé de la Ville de Montréal nous avons étudié les cas de tous les policiers permanents décédés, d'une façon ou d'une autre, alors qu'ils étaient à l'emploi du Service de police de la Ville de Montréal pendant une période de 25 ans, soit de 1945 à 1969. Ce qui nous a permis, en plus, de connaître l'ensemble des données relatives aux décédés (âge à l'entrée et au décès, degré de scolarité, état civil, états de service, grade au décès...), de savoir avec précision la cause exacte du décès, en passant des maladies du système génito-urinaire aux cas d'asphyxie survenus dans l'incendie d'un hôtel.

DE QUOI NOS POLICIERS MEURENT-ILS DONC?

Il faut tout d'abord préciser que nos policiers ne meurent qu'infinitement peu (0,3 p.c. seulement de l'effectif total, durant 25 ans, décédèrent en service), et que s'ils le font c'est généralement dans leur lit (94 p.c. des décès étant survenus hors de l'exercice de leurs fonctions et 77 p.c. étant dus à des causes naturelles)! Ce dernier fait apporte une lumière nouvelle dans le débat acharné qui se livre au sujet du danger que comporte le métier de policier en démontrant que seulement 6 p.c. des cas de décès surviennent dans l'exercice de leurs fonctions.

Le tableau suivant indique plus précisément que les policiers, exactement comme nous, meurent d'abord et avant tout "du coeur", du cancer et d'accidents.

Causes de décès des policiers montréalais de 1945 à 1969

	Cause de décès	Nombre	Pourcentage
1er rang	Maladie du système cardio-vasculaire	90	46,9
2e rang	Cancer	40	20,8
3e rang	Accidentelle (non en service)	25	13,1
4e rang	Autres causes naturelles	18	9,4
5e rang	Volontaire (suicides)	7	3,6
6e rang	Accidentelle (en service)	6	3,1
	Criminelle	6	3,1
Total		192	100,0

Comme on peut le constater, les causes naturelles de décès chez les policiers représentent plus des trois quarts des cas de mortalité, les maladies du système cardio-vasculaire (cancers de cette nature inclus, cette fois) étant responsables à elles seules de 50,5 p.c. de l'ensemble des décès, pourcentage comparable à ceux observés en Amérique du Nord.

Ce qui se produit dans le cas des policiers, c'est qu'au départ, de par les critères de sélection établis, ils sont plus grands et gros que la moyenne de la population. Au cours des années ils prennent du poids (l'irrévérencieuse épithète populaire de "bonne grosse police" n'est-elle point révélatrice à cet égard?), essentiellement à cause du manque d'exercice, d'où le risque de "crise cardiaque". Toutefois, ce risque n'est pas plus élevé, selon certains spécialistes du Département de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal, que dans la population normale. Le point important à retenir, c'est que les policiers, de par leur stature physique qui peut au départ les prédisposer aux affections cardiaques et de par le métier qu'ils exercent surtout (la police est censée "courir" après les bandits!) se devraient d'être en bonne condition physique. Or, aucun entraînement de cette nature n'est obligatoire dans la police de Montréal et cela semble être dû à une question syndicale.

Quant à la mortalité professionnelle (mort criminelle et accidentelle en service), elle vient au sixième et dernier rang des causes de décès, avec seulement 12 décès pour une période de 25 ans, alors que c'est principalement à son sujet qu'on nous rebat les oreilles depuis des années.

(Pour ce qui est des décès accidentels, contentons-nous de dire que le fait, par exemple, qu'un policier âgé de 65 ans et ayant 36 ans d'ancienneté se fasse accidentellement écraser par un camion ne saurait constituer un décès typiquement policier, pas plus qu'il ne saurait faire du policier en question un martyr de la fonction policière! Mentionnons ici, entre parenthèses, que l'étude n'a point touché la question des simples accidents de travail où aucun décès n'est survenu, en raison de la validité plus qu'aléatoire des données. En effet, l'expérience pratique acquise en milieu policier nous a trop souvent donné l'occasion de voir des chevilles ou des poignets foulés au cours d'un match de golf déclarés "accidents de travail" le lendemain, pour avoir songé à insérer cet aspect dans toute étude sérieuse.

Si l'on aborde maintenant le chapitre particulièrement intéressant des circonstances des décès criminels, non point tant à cause de l'importance réelle de ces derniers (on veut bien qu'il soit déplorable que des policiers meurent en service, mais à condition qu'il y en ait!), mais bien plutôt à cause de l'attention qu'en général on leur accorde, un bref résumé des événements, effectué à partir de la lecture

des journaux de l'époque, s'avère très instructif.

23 septembre 1948: Deux policiers tués lors d'un vol de banque.

Après avoir été avertis par un adolescent qu'un vol à main armée était en train de se produire dans une banque voisine, deux agents d'une auto-patrouille "se précipitèrent vers la banque" (Le Devoir, 24-9-48). "Les agents stoppèrent alors leur véhicule devant la porte de la banque" (La Presse, 24-9-48). Il appert alors que les criminels furent complètement affolés et qu'ils perdirent tout contrôle à la vue des agents. A peine ces derniers avaient-ils atteint la porte de l'établissement que deux bandits commencèrent à leur tirer dessus de l'intérieur. Le premier bandit tira cinq coups de feu consécutifs, en sortant de la banque, sur un des deux agents qui se trouvait à quelques pieds devant lui. Le même scénario se répéta pour le second bandit qui, en sortant, aperçut le deuxième policier, tira et le tua.

27 février 1957: Policier tué en poursuivant des cambrioleurs.

Répondant à une demande d'aide téléphonique, deux agents d'une auto-patrouille stationnèrent devant la porte de la plaignante dans le but de cerner (!) la maison derrière laquelle étaient censés se cacher deux suspects. Ces derniers, plus près qu'on ne les croyait, ouvrirent le feu les premiers et "cela n'a été que par pur hasard si le second agent n'a pas subi le même sort que son compagnon" (La Patrie, 27-2-57). En effet, alors qu'un des suspects ne se trouvait plus qu'à une quinzaine de pieds du constable qui allait mettre la main à son revolver, il ouvrit le feu sur le policier. Le second agent déclara par la suite: "En tombant, (mon collègue) a tiré et moi j'ai tiré dans la direction de celui qui me faisait face à environ dix pieds" (La Presse, 27-2-57).

Il faut préciser ici qu'aucun exercice de tir n'est obligatoire dans la police de Montréal après la période de formation de base et que bien peu de policiers se prévalent de l'équipement mis à leur disposition à cet égard. On annonçait d'ailleurs, ces jours derniers, la fermeture des salles de tir parce qu'elles ne répondaient pas aux normes élémentaires de sécurité. Le cas d'un policier "obligé" de tirer, un bon jour, sans l'avoir fait depuis dix ans n'est donc pas aussi hypothétique que cela. Ce qui est aberrant, c'est que cela conduise à des incidents comme celui, par exemple du récent "autobus scolaire", que l'on peut d'ailleurs multiplier plusieurs fois sous d'autres formes,

pour nous permettre de mesurer certains aspects du "professionnalisme" de nos policiers.

5 mai 1961: Policier tué "par erreur".

L'histoire est celle d'un adolescent de 17 ans arrêté pour possession d'arme et qu'un juge décide de remettre en liberté parce que la preuve apportée lors de l'enquête préliminaire était insuffisante, selon lui, pour justifier un procès. A la suite d'un brève discussion, le juge, sans donner d'ordres précis aux détectives, leur souligna qu'ils savaient ce qu'ils devaient faire. "Le lendemain, lorsque le jeune homme se présente à la Sûreté municipale pour réclamer son arme, on la lui remet donc en interprétant les remarques du tribunal comme une invitation à le faire" (La Presse, 6-5-61). Le policier qui lui remet son arme est celui-là même qui l'avait arrêté un mois plus tôt. Le lendemain matin, portant une longue boîte sous le bras, le jeune homme pénétra dans le quartier général de la police de Montréal par la porte du garage, en déclarant au gardien qu'il se rend à la section où les détectives détiennent les prisonniers. Rendu au cinquième étage, il demande à voir les deux policiers qui l'avaient arrêté et sort vivement de sa boîte une carabine, sans les attendre. Plusieurs policiers présents sautent alors sur lui pour le maîtriser et un autre policier, occupé jusqu'alors dans un coin opposé de la pièce à inscrire le nom d'un détenu sur la liste d'écrou, s'approche pour prêter main-forte à ses confrères. "Un coup de feu éclata dans la mêlée et le policier s'écroula, atteint à la poitrine" (Le Devoir, 6-5-61).

Le moins que l'on puisse dire c'est que le quartier général est beaucoup mieux gardé de nos jours...

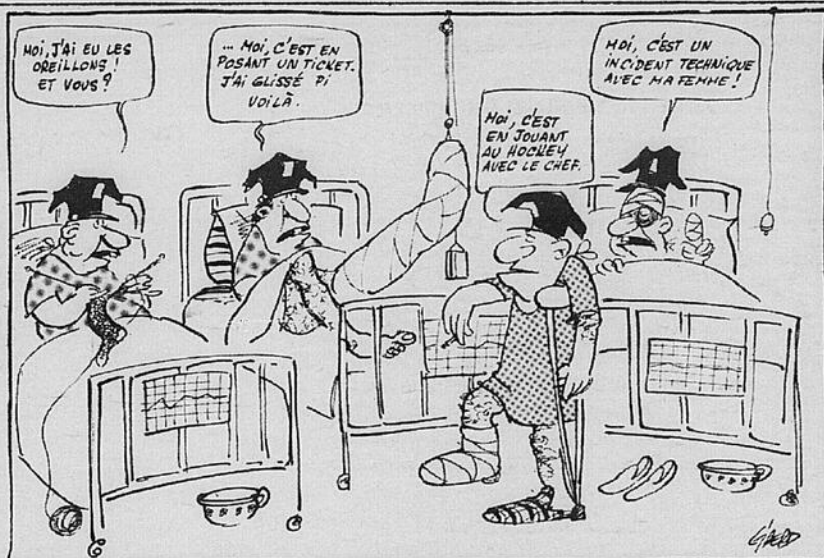
8 mai 1968: Policier tué lors d'une tentative d'arrestation dans un immeuble.

A la suite d'un téléphone anonyme révélant la cachette d'évadés de prison dangereux, des enquêteurs de la police de Montréal se rendirent à l'immeuble indiqué et firent irruption dans l'appartement de l'un d'eux, qui dormait "en galante compagnie". Selon la Presse du 9 mai, il semble que l'on venait de l'emmener, ainsi que sa compagne, et que les policiers terminaient leur fouille lorsqu'un sergent-détective, déçu peut-être de l'absence des autres fugitifs, décida de visiter l'appartement d'en face.

Un policier qui l'accompagnait déclara que le détective n'avait eu que le temps d'ouvrir la porte au moyen d'un passe-partout (!), lorsque quelqu'un ouvrit le battant de l'intérieur et tira. Selon un informateur, un collègue aurait vainement conseillé au sergent-détective de revêtir son gilet pare-balles quelques instants avant le drame. La victime, âgée de 35 ans et ayant 13 ans d'expérience, aurait répondu "qu'il n'y avait pas de danger". Par la suite, on retrouva mort l'occupant de l'appartement qui, en apparence se serait lui-même enlevé la vie avec un revolver que les policiers retrouvèrent près de lui...

Comme on l'a vu, les policiers savaient ici qu'ils avaient affaire à des individus armés et dangereux. On peut donc s'interroger, comme

Suite page 4



UN MÉTIER DE TOUT REPOS: POLICIER

l'ont fait certaines études américaines, sur les véritables motifs ("complexe du héros") qui poussent parfois les policiers à ne pas utiliser l'équipement spécial mis à leur disposition dans l'exercice de leurs fonctions, sauf lorsqu'il s'agit, bien sûr, de contrôler une manifestation populaire...

12 mai 1969: Policier écrasé par un camion lors d'une chasse à l'homme.

Le policier en question occupait, avec un confrère, une ambulance qui, avec d'autres véhicules du service de la police, formait un barrage à l'intersection des rues Villieray et Papineau pour bloquer le passage à un lourd camion conduit par un détenu en fuite du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul. Selon la Presse du 13 mai, le camion pourchassé par une auto-patrouille est entré en collision, à l'intersection mentionnée, avec une automobile qui, elle, s'engageait sur le feu vert. Le lourd véhicule, dont l'occupant avait perdu le contrôle, heurta alors deux femmes pour ensuite frapper l'agent de police qui était debout à côté de son véhicule. Le camion alla s'écraser par la suite sur les pompes à essence d'une station-service voisine. L'évadé de prison fut ultérieurement accusé du meurtre qualifié du policier tué dans la collision qui mit fin à la chasse à l'homme.

Si, selon les études effectuées sur le sujet tant aux Etats-Unis qu'au Canada, il est beaucoup plus dangereux d'être un bandit (ou même un civil, à cet égard) qu'un policier (entre 3 à 6 fois plus de chances!) pour le bandit d'être tué par la police que vice-versa), ce n'est point tant les nombres qui importent que la valeur symbolique qu'on leur rattache. Autrement dit, on ne fait pas les mêmes funérailles aux brigands qu'aux policiers même si les premiers, somme toute, sont également morts "dans l'exercice de leurs fonctions".

Si l'on considère toute l'attention portée, entre autres, par les divers moyens de communication et principalement par les journaux, dont le "meurtre" d'un policier fait inmanquablement la une, à ce genre d'événement, l'on ne peut que constater combien semble fort encore (ou fortement entretenu?) le symbole du policier dans l'inconscient collectif.

A-t-on pensé, à cet égard, que si Elliot Ness ou Steve Mac Garret passaient leurs journées à émettre des permis ou à s'occuper des uniformes, de la fourrière ou du bric à brac, ils perdraient infiniment de leur charme?

A-t-on également pensé, dans un autre ordre d'idées, que lorsque la population se déclare, par sondage, satisfaite du travail des policiers, cela peut émaner beaucoup plus d'un besoin primitif d' "omniprésence secourable" (on sait

que si besoin est, on aura toujours du secours en téléphonant à tel numéro), que de l'évaluation réaliste, par exemple, de leur pourcentage de solution des crimes, que tout le monde ignore et dont tout le monde se fiche?..

NOS POLICIERS MEURENT-ILS PLUS QUE D'AUTRES?

Non seulement les policiers montréalais ne meurent-ils que très peu, mais encore s'arrangent-ils pour le faire moins que d'autres! C'est ainsi que leur taux de mortalité professionnelle de 1960 à 1969, qui est de 20,94 par 100 000 policiers, est inférieur à ceux des services de police de Vancouver (28,02) et de Toronto (22,25), contrairement à ce que l'on a souvent voulu nous faire croire.

Si l'on considère maintenant l'ensemble des services de police urbains des trois plus importantes provinces de Canada (Québec, Ontario et Colombie britannique), sans y inclure ceux des métropoles, on s'aperçoit qu'on y trouve 86 p.c. des cas de mortalité policière survenus pendant dix ans au Canada.

C'est donc dire qu'il y aurait plus de probabilités pour un policier, et particulièrement au Québec, de mourir dans l'exercice de ses fonctions lorsqu'il fait partie d'un service de police municipal autre que celui de la métropole, dans laquelle pourtant se concentre le plus fort de la criminalité. Cette situation est-elle due à un manque d'équipement spécialisé, à une formation professionnelle insuffisante ou tout simplement à un manque d'habitude face à certaines circonstances particulières? La question reste à l'étude.

Sur le plan international, cette fois, les données recueillies démontrent que les policiers montréalais ne meurent pas plus que leurs confrères scandinaves, belges ou japonais, les taux de mortalité étant sensiblement les mêmes dans l'ensemble des pays étudiés. Seuls les Etats-Unis, où le pourcentage des décès criminels est de beaucoup supérieur aux morts accidentelles, semblent avoir un problème à cet égard. Il serait de mauvaise foi de vouloir prétendre la même chose au Canada où, en dix ans, 65 p.c. des policiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions l'ont fait accidentellement, et encore moins à Montréal, où le taux de policiers morts en service est inférieur à tous ceux trouvés ailleurs au Canada.

Si l'on compare cette fois, grâce aux rapports du Service de santé de la Ville de Montréal, les policiers montréalais et la population masculine montréalaise âgée de 20 à 65 ans, on ne peut s'empêcher de constater que non seulement les policiers meurent en général infiniment moins (taux de 137 contre 666 pour 1966) que leurs concitoyens, ce qui est normal, mais que le taux moyen de mortalité criminelle et accidentelle est plus élevé chez ces derniers (63,8) que chez les policiers (60,6). D'autre

part, le taux des suicides semble être comparable dans les deux groupes.

On se doit de considérer, de plus, que la recherche scientifique a démontré que la moitié des métiers les plus répandus avaient des taux de mortalité plus élevés que ceux de la police alors que, d'autre part, pour les compagnies d'assurances dont la prodigalité n'a jamais constitué une vertu caractéristique, il ne semble pas plus dangereux d'être policier qu'accordeur de piano, par exemple, puisqu'elles assimilent le policier, dans leur classification des risques professionnels, à la masse anonyme des assurés ordinaires ne courant aucun risque particulier.

S'il semble donc démontré qu'il faille tout simplement assimiler les policiers aux citoyens nord-américains décédant principalement de maladies cardiaques, de cancers ou d'accidents, bien qu'en moins grand nombre, il est d'autre part tentant de faire de même en ce qui concerne les conditions de travail, tant qu'on aura point prouvé "hors de tout doute raisonnable" qu'un policier boit, divorce ou souffre plus d'anémie, de stress ou de toute autre chose qu'un chauffeur de taxi ou qu'un ouvrier du textile ou de l'amiante...

En attendant, il serait de mauvaise foi d'exiger ou d'accorder, à Montréal, quelque faveur que ce soit lors du renouvellement des conventions collectives de travail, sous le même vieux prétexte du danger inhérent à la fonction policière, puisque le taux de mortalité y est extrêmement bas et que, par le fait même, la croyance générale voulant que le travail des forces de l'ordre représente un danger certain n'est absolument point confirmée par l'analyse des faits.

On se demande d'ailleurs vraiment pourquoi il devrait en être autrement si l'on considère, d'une part, que le pourcentage moyen de solution des crimes perpétrés à Montréal n'atteint généralement pas 20 p.c., que le travail de nos policiers est à 70 p.c. de nature sociale et que l'on ne connaît jamais, d'autre part, "les dessous" des cas de mortalité professionnelle lorsqu'il s'en produit.

Tout porte d'ailleurs à croire, à maints égards, que le plus grave danger inhérent à la fonction policière ne réside pas tant dans certains aléas qu'elle puisse comporter en elle-même que dans l'existence de syndicats et d'associations policières qui, bien que nécessaires, font souvent montre de démagogie en ce qui concerne tout au moins le sujet mythique et tabou traité dans notre étude. ●



PLUS

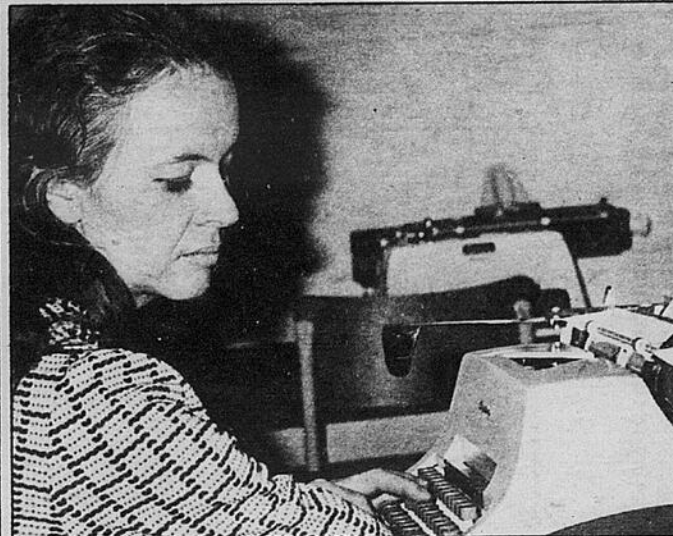
C'est ce que je veux

Je suis femme. Jusqu'au bout des doigts.
 Un bijou, une robe, une cigarette sont peut-être des détails,
 mais pour moi, ils ont leur importance.
 Même ma cigarette me va bien.
 J'ai choisi PLUS. Une cigarette douce au goût agréablement différent.

PLUS

Plus je la fume, plus je l'aime.
 Régulière ou Menthol.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
 Goudron 19 mg Nicotine 1.6 mg



Rosanne Laflamme, chez elle, devant les trophées qu'elle a gagnés, sur les pentes de ski et, au travail, à sa machine à écrire.

ROSANNE LAFLAMME,
CHAMPIONNE AUX JEUX INTERNATIONAUX
POUR HANDICAPÉS

UN BRAS, PAS DE JAMBES, MAIS UNE VOLONTÉ DE FER

PAR MARIE KRONSTROM

"Exceptionnel, incroyable, surhumain, voilà les adjectifs qui viennent sous la plume quand on évoque la performance de cette Canadienne de 38 ans, amputée des deux jambes et du bras droit." — "Avec un seul membre mais une ardeur, une foi, une incroyable vitalité, la Canadienne Rosanne Laflamme est le véritable symbole de ces deuxièmes Jeux internationaux pour handicapés."

La presse française est unanime en ce début de juillet 1975: la seule participante canadienne aux Jeux internationaux pour handicapés qui se tiennent à Saint-Etienne, en France, s'est révélée non seulement une athlète accomplie mais aussi une femme courageuse et décidée.

Pourtant, lorsqu'elle rentre au pays décorée de médailles d'or, d'argent et de bronze et du titre d'athlète la plus méritante des Jeux, Rosanne Laflamme tombe dans l'oubli.

Seuls un tout petit article de journal et quelques émissions enregistrées pour *Femme d'aujourd'hui* et André Guy relatent ses succès remportés outre-mer.

Dans son ensemble, la presse écrite

québécoise a ignoré cette femme de 38 ans qui s'est rendue à Saint-Etienne par ses propres moyens et à ses frais. Très peu de Québécois ont par conséquent entendu parler de celle qui a osé défier les menaces d'expulsion émises par la F.L.S.H. (Fédération des loisirs et des sports pour handicapés), de celle qui a décidé de faire fi des querelles internes, de passer outre au boycottage décrété pour enfin aller vivre une expérience unique.

TROIS MÉDAILLES

"Au sortir de mes 25 mètres de crawl, j'ai été assaillie par une dizaine de journalistes. Debout, les spectateurs applaudissaient. Ça fait quelque chose au cœur lorsque cela vous arrive pour la première fois!"

La seule athlète des Jeux à être amputée de trois membres venait de remporter la troisième place: la foule, nombreuse, ne put s'empêcher de lui exprimer fébrilement son admiration.

Pourtant, Rosanne Laflamme n'était pas allée à Saint-Etienne pour obtenir des honneurs. Elle ne formulait donc aucun espoir devant ces athlètes, mordus du sport, qui se préparaient depuis des mois à ces Jeux, elle qui,

faute de temps et de moyens, avait dû négliger son entraînement.

En remportant une médaille d'or au lancer du poids, une médaille d'argent au lancer du javelot et une médaille de bronze en natation, Rosanne Laflamme fut accueillie comme "la flamme", "le symbole" des Jeux.

A Saint-Etienne, on cherchait "la" Canadienne: tous, athlètes comme spectateurs, désiraient faire sa connaissance. Les téléphones, lettres, invitations pleuvaient de toutes parts: on voulait rencontrer celle qui venait de remporter le titre d'athlète la plus méritante des Jeux. On voulait à tout prix voir cette femme de Limoilou que la presse qualifiait de cas exceptionnel, celle qui faisait la une des journaux.

Devant tant de fraternité et d'amour, Rosanne Laflamme ne regretta qu'une seule chose: être la seule athlète canadienne à avoir pu partager ces moments grandioses. "C'est à l'ouverture des Jeux, alors que des milliers de spectateurs applaudissaient chaque délégation, que je me suis vraiment rendu compte que je marchais, seule, derrière le drapeau du Canada."

Pour Rosanne Laflamme, la Fédération des loisirs et des sports pour handicapés, en décidant de boycotter ces Jeux internationaux, ne réussit qu'à pénaliser les nombreux athlètes québécois qui auraient pu, selon elle, faire très bonne figure à Saint-Etienne. Elle regrette donc amèrement ce conflit qui, à l'origine, est né d'une querelle opposant deux organismes français pour handicapés, soit la Fédération française omnisports pour handicapés physiques, dirigée par des bénévoles, et la Fédération française des sports pour handicapés physiques.

C'est cette dernière, reconnue officiellement par le gouvernement français, qui voulut s'opposer à l'initiative de la F.F.O.H.P., organisatrice des Jeux; elle fit donc parvenir des lettres à toutes les fédérations pour handicapés de chaque pays, en invitant celles-ci à boycotter les Jeux. La Fédération montréalaise obtempéra à ces recommandations et décida de ne pas envoyer d'athlètes aux Jeux internationaux; elle fit même plus, elle menaça d'exclure à vie de tous les sports quiconque oserait aller à Saint-Etienne de sa propre initiative.

Rosanne Laflamme, qui siégeait

Suite page 8

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

10¢ Au détaillant: Ce bon vous sera remboursé à sa valeur nominale, plus les frais ordinaires de manutention, pourvu que vous l'ayez reçu d'un client à titre de représentant de Colgate, et qu'il ait servi à l'achat du produit et du format spécifiés. Tout autre usage est frauduleux. A défaut de fournir sur demande des factures attestant l'achat de stocks suffisants pour le nombre de bons présentés, nous nous réservons le droit de déclarer tout bon nul et sans valeur. Le consommateur devra payer la taxe de vente, s'il y a lieu. Les demandes de remboursement ne seront acceptées que par les mandataires. Remboursement: poster à Colgate-Palmolive Ltd., B.P. 3000, Saint-John, N.-B.



Économisez 10¢
à l'achat de tout format du
RINCE-BOUCHE COLGATE 100*
"Purifie la bouche"

WE0134965

*Marque déposée de Colgate-Palmolive Limited.

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

Économisez 10¢
à l'achat de tout format de
CRÈME À RASER RAPID SHAVE*
"Mousse riche et onctueuse"



10¢ Au détaillant: Ce bon vous sera remboursé à sa valeur nominale, plus les frais ordinaires de manutention, pourvu que vous l'ayez reçu d'un client à titre de représentant de Colgate, et qu'il ait servi à l'achat du produit et du format spécifiés. Tout autre usage est frauduleux. A défaut de fournir sur demande des factures attestant l'achat de stocks suffisants pour le nombre de bons présentés, nous nous réservons le droit de déclarer tout bon nul et sans valeur. Le consommateur devra payer la taxe de vente, s'il y a lieu. Les demandes de remboursement ne seront acceptées que par les mandataires. Remboursement: poster à Colgate-Palmolive Ltd., B.P. 3000, Saint-John, N.-B.

*Marque déposée de Colgate-Palmolive Limited.

WE0134967

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

10¢ Au détaillant: Ce bon vous sera remboursé à sa valeur nominale, plus les frais ordinaires de manutention, pourvu que vous l'ayez reçu d'un client à titre de représentant de Colgate, et qu'il ait servi à l'achat du produit et du format spécifiés. Tout autre usage est frauduleux. A défaut de fournir sur demande des factures attestant l'achat de stocks suffisants pour le nombre de bons présentés, nous nous réservons le droit de déclarer tout bon nul et sans valeur. Le consommateur devra payer la taxe de vente, s'il y a lieu. Les demandes de remboursement ne seront acceptées que par les mandataires. Remboursement: poster à Colgate-Palmolive Ltd., B.P. 3000, Saint-John, N.-B.



Économisez 10¢
à l'achat de tout format
d'**ANTI-TRANSPIRANT D'HEURE EN HEURE***
"Une poudre sans traces"

WE0134976

*Marque déposée de Colgate-Palmolive Limited.

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

Économisez 15¢
à l'achat de tout format du
SHAMPOOING BRIGHT SIDE*
"Le shampoing lumière"



15¢ Au détaillant: Ce bon vous sera remboursé à sa valeur nominale, plus les frais ordinaires de manutention, pourvu que vous l'ayez reçu d'un client à titre de représentant de Colgate, et qu'il ait servi à l'achat du produit et du format spécifiés. Tout autre usage est frauduleux. A défaut de fournir sur demande des factures attestant l'achat de stocks suffisants pour le nombre de bons présentés, nous nous réservons le droit de déclarer tout bon nul et sans valeur. Le consommateur devra payer la taxe de vente, s'il y a lieu. Les demandes de remboursement ne seront acceptées que par les mandataires. Remboursement: poster à Colgate-Palmolive Ltd., B.P. 3000, Saint-John, N.-B.

*Marque déposée de Colgate-Palmolive Limited.

WE0134998

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ



FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

Économisez 25¢
à l'achat de tout format du
DENTIFRICE ULTRA BRITE*
"Formule améliorée—goût vif et frais"

Au détaillant: Ce bon vous sera remboursé à sa valeur nominale, plus les frais ordinaires de manutention, pourvu que vous l'ayez reçu d'un client à titre de représentant de Colgate, et qu'il ait servi à l'achat du produit et du format spécifiés. Tout autre usage est frauduleux. A défaut de fournir sur demande des factures attestant l'achat de stocks suffisants pour le nombre de bons présentés, nous nous réservons le droit de déclarer tout bon nul et sans valeur. Le consommateur devra payer la taxe de vente, s'il y a lieu. Les demandes de remboursement ne seront acceptées que par les mandataires. Remboursement: poster à Colgate-Palmolive Ltd., B.P. 3000, Saint-John, N.-B.



*Marque déposée de Colgate-Palmolive Limited.

WE0134954

FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ • FAITES BON MARCHÉ

Faites bon marché

avec Colgate!

Voici 70¢ de rabais sur des produits Colgate réputés pour leur qualité. Vous en aurez pour votre argent,

cette semaine, en échangeant ces coupons et en surveillant les autres aubaines Colgate partout où vous faites vos emplettes. Vous faites bon marché avec Colgate... à vous d'en profiter.



ROSANNE LAFLAMME



Rosanne s'exerce au lancer du javelot, fait de la natation et joue de la trompette.

alors au conseil d'administration de la F.L.S.H., fut une des seules à s'opposer à cette décision. Malgré les menaces formulées, elle décida de se rendre d'elle-même à Saint-Etienne: "J'ai décidé que je ne manquerais pas cet événement extraordinaire à cause de certaines personnes mal intentionnées." Elle n'a pas encore été exclue de la fédération.

SE FIER À SOI-MÊME

Derrière ces médailles et trophées remportés avec éclat se cache cependant un long combat.

Saint-François de Montmagny, petit village de quelque mille habitants situé sur la rive sud de Québec. C'est là que Rosanne Laflamme découvre la solitude, la vie à part, conséquences d'un accident. A trois ans, elle est happée par une faucheuse qui lui raffe les deux jambes, le bras droit et trois doigts de la main gauche.

"Je suis restée deux mois à l'hôpital: dans mon entourage, on ne croyait pas que je m'en sortirais. Ça été le début d'une dure lutte. J'ai dû me battre non seulement contre moi-même mais aussi contre les préjugés, la pitié, l'insécurité et les barrières architecturales."

Aujourd'hui, la nouvelle championne mondiale, le professeur, la conférencière, l'écrivain, l'interprète, la citoyenne de Limoilou ne possède plus de raisons valables pour se morfondre sur ses handicaps. Elle a vaincu les forces qui la maintenaient dans la solitude et mord maintenant à pleines dents dans cette vie à laquelle elle s'est si longtemps refusée. A 38 ans, Rosanne Laflamme commence à vivre.

Elle n'a plus le temps de s'apitoyer sur son sort: partagée entre le collège O'Sullivan et Roc-Amador où elle dispense des cours de sténographie et de dactylographie, elle travaille 40 heures par semaine. Elle trouve par ailleurs le temps de poursuivre son entraînement, de prendre des cours d'allemand et de s'initier à la trompet-

te. Ce qui ne l'empêche pas de donner également des conférences à travers tout le Québec et de travailler à la rédaction d'un livre dans lequel elle relatera sa vie, ses expériences, ses souffrances.

"Dans mon livre, qui est une biographie, je décris toutes les étapes par lesquelles je suis passée avant de trouver la volonté nécessaire pour faire face à la vie. J'y explique qu'il ne faut pas compter sur les autres pour s'en sortir, mais qu'il faut plutôt se fier à soi-même."

Dans son volume, qui doit paraître au cours de cette année, Rosanne Laflamme dénoncera par ailleurs les lacunes qui existent présentement au niveau de la qualité et de la quantité des services offerts aux handicapés. Elle parlera, entre autres, d'un sujet qui la passionne et qu'elle connaît fort bien: le sport.

"Au Québec, les handicapés sont encore défavorisés: frustrés, dépendants, ils n'ont guère les moyens de se libérer de leurs obsessions. Les services offerts sont peu nombreux et mal distribués. Les petites associations pour handicapés ne possèdent pas les ressources financières pour offrir des activités continues, structurées. Il faudrait tendre à la régionalisation afin d'unifier les efforts et de contribuer à la création de grands centres organisés, où tous les handicapés, quelle que soit la nature de leurs handicaps, pourraient recevoir des services de qualité."

Cette femme exprime avec chaleur toutes les angoisses des "rejetés" de la société. Elle qui n'accepte pas la pitié ni la honte, qu'elle a pendant longtemps assumées quotidiennement, veut crier tout haut son indignation face aux préjugés qui entourent encore les handicapés. Son livre, qu'elle veut être une réflexion, lui donnera ainsi l'occasion de faire ressentir les malaises et les anxiétés que doivent surmonter ceux et celles que la société met en marge, par manque de conscience.

"JE DOIS TOUT AU SPORT"

Pour Rosanne Laflamme, le sport a été le remède miracle, celui qui l'a aidée à sortir de son inactivité, à combattre son angoisse.

"Je dois tout au sport. C'est lui qui m'a permis de me libérer de mes complexes et de prendre conscience de mes possibilités. Je plonge à corps perdu dans cette activité qui m'a redonné le goût de vivre."

C'est pourquoi, aujourd'hui, elle croit fermement en la possibilité d'améliorer le sort des handicapés en leur enseignant les rudiments d'un sport.

C'est pourquoi, aujourd'hui, elle envisage d'entreprendre un cours universitaire en éducation physique, afin de pouvoir par la suite faire bénéficier les autres de son expérience et de ses connaissances. Projet qui lui tient à cœur, mais qu'elle retarde constamment, faute de moyens financiers.

En attendant de pouvoir réaliser ce grand rêve, elle songe à se rendre en Autriche où se déroulent annuellement des cours de formation pour handicapés, en ski alpin. "Ce serait pour moi une occasion de perfectionner mon style et mes performances." Cette remarque cache cependant un espoir: intérieurement, Rosanne Laflamme aimerait bien retourner aux Jeux d'hiver de Courchevel, qui se dérouleront en 1977. Elle y avait rencontré plusieurs amis en 1973, alors qu'elle faisait partie de la délégation canadienne. Mais cette fois-ci, elle voudrait y faire meilleure figure en ne se contentant plus de la sixième place.

Cette discipline sportive l'attire beaucoup. Depuis qu'elle en a commencé la pratique, au cours des stages organisés par la Fédération des loisirs et des sports pour handicapés, elle parcourt aussi souvent que possible les pentes des centres de ski locaux. Avec ses prothèses spéciales, Rosanne Laflamme réussit à faire du slalom. Ce qu'elle préfère: la descente libre, à folle vitesse...

Bien des années se sont écoulées entre cette époque où Rosanne Laflamme n'était qu'une enfant qui marchait sur les genoux, recouverts alors d'une semelle de cuir fabriquée par le cordonnier du village.

Elle a troqué ses premières prothèses inesthétiques pour des membres artificiels, qui ne trahissent plus ses handicaps. A tel point qu'elle vit quotidiennement des situations fort cocasses. Comme ce professeur de danse, désespéré, qui lui confie n'avoir jamais vu de jambes aussi raides de sa vie. Comme ce skieur qui, voulant l'aider après qu'elle eut fait une chute spectaculaire au cours de laquelle elle perdit une bottine, lui reprocha de ne porter que des bas de nylon. "Je crois qu'il n'a jamais compris que je skiais avec des jambes artificielles."

"JE COMMENCE À VIVRE"

Polyglotte, elle parle couramment l'anglais, l'espagnol et l'italien; grande sportive, elle fait régulièrement du ski alpin, du ski de fond, du ski nautique, de la raquette, de la bicyclette, du patin, de l'équitation, du tir à l'arc, de l'athlétisme, joue au badminton, à la pétanque; artisanne, elle tisse, crochète, tapisse. Il n'y a désormais plus rien à l'épreuve de cette jolie femme qui se sent renaître.

Rosanne Laflamme ne fait plus partie de cette classe d'individus qui se contentent d'accepter leur sort. Elle ne recule plus devant les défis: elle leur répond plutôt par l'action.

Avec un seul membre mais une volonté de fer, elle réussit à faire ce qu'elle prône devant les gens qui assistent à ses conférences: exploiter ses capacités au maximum.

Mais tout cela n'est qu'un début, à entendre parler cette nouvelle championne mondiale, qui aime bien dire à qui veut l'entendre: "Je ne fais que commencer à vivre. Il me reste tellement de choses à voir, à faire, à découvrir que je ne sais plus par où commencer"... ●



Programme *Troisième* *Âge*



**Pour les 60 ans et plus,
 le plus grand éventail de services
 gratuits que nous ayons jamais offerts.
 Vous le méritez bien.**

Le programme "Troisième âge" vous permet de profiter gratuitement des avantages suivants:

émettre des chèques, régler des factures, acheter des chèques de voyage, obtenir un carnet de chèques avec copies carbone tenant lieu de registre permanent, recevoir un crédit annuel de \$5. applicable à la location d'un coffret de sûreté ou à l'utilisation du Service de garde des valeurs.

Aussi deux autres services facultatifs:

- un compte Boni d'épargne "Troisième âge" dont l'intérêt est ajusté au coût de la vie;
- un compte de dépôt à terme à revenus mensuels sans "gel" du capital.

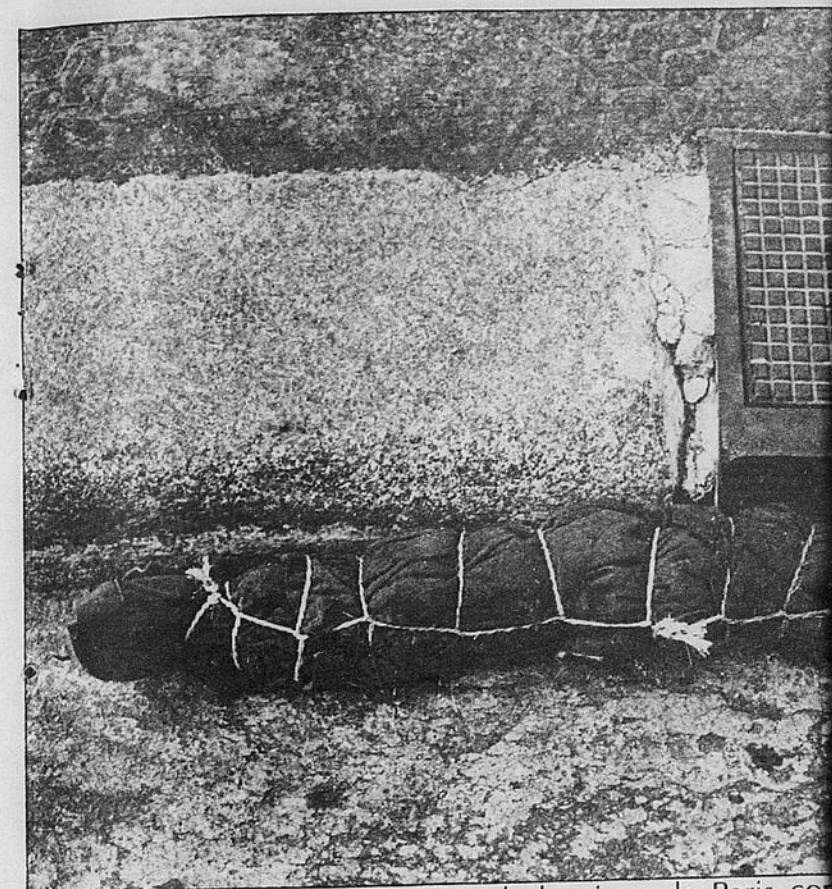
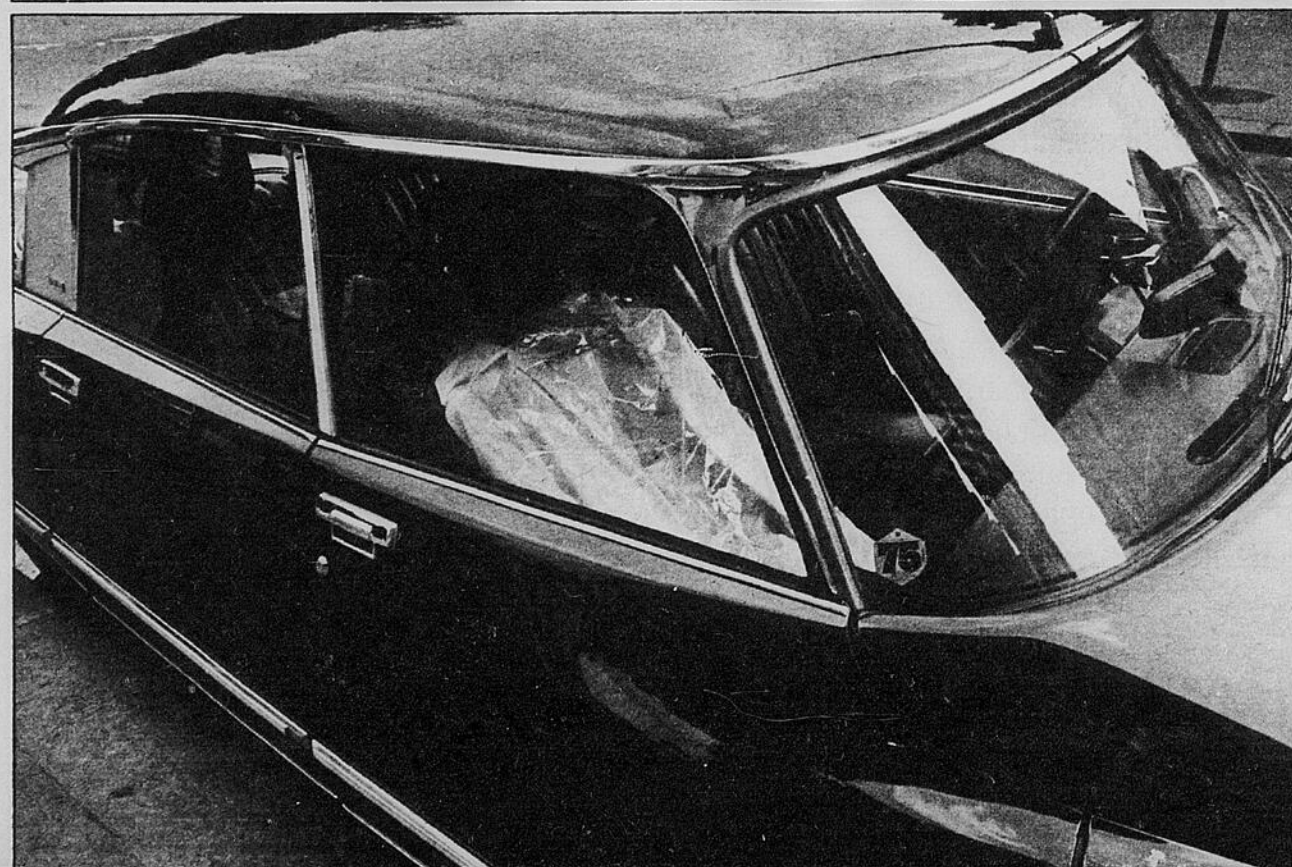
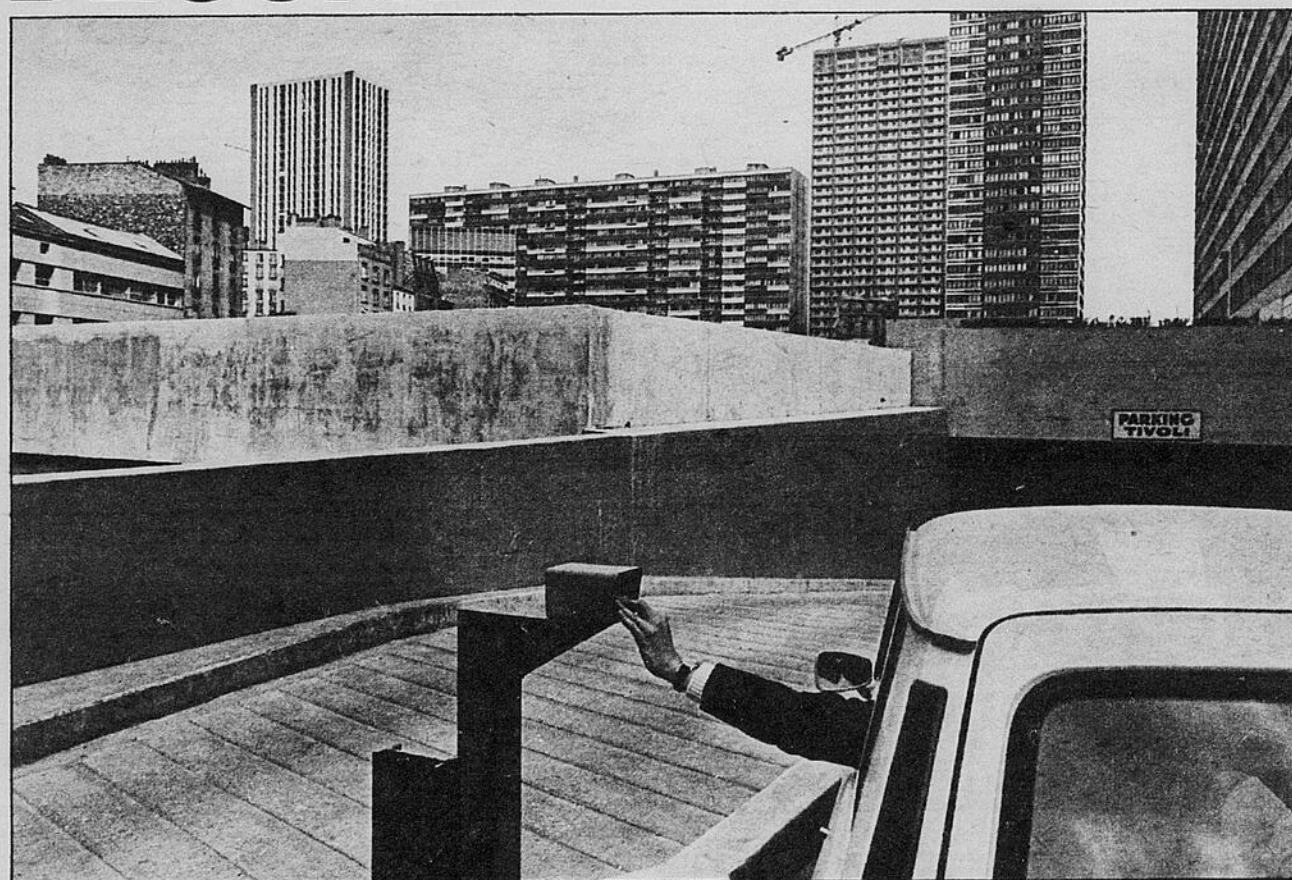
Rendez-vous sans tarder à l'une des succursales de la Banque Royale. Notre équipe s'empressera de vous donner des renseignements supplémentaires.

Si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, votre banque c'est la Banque Royale.

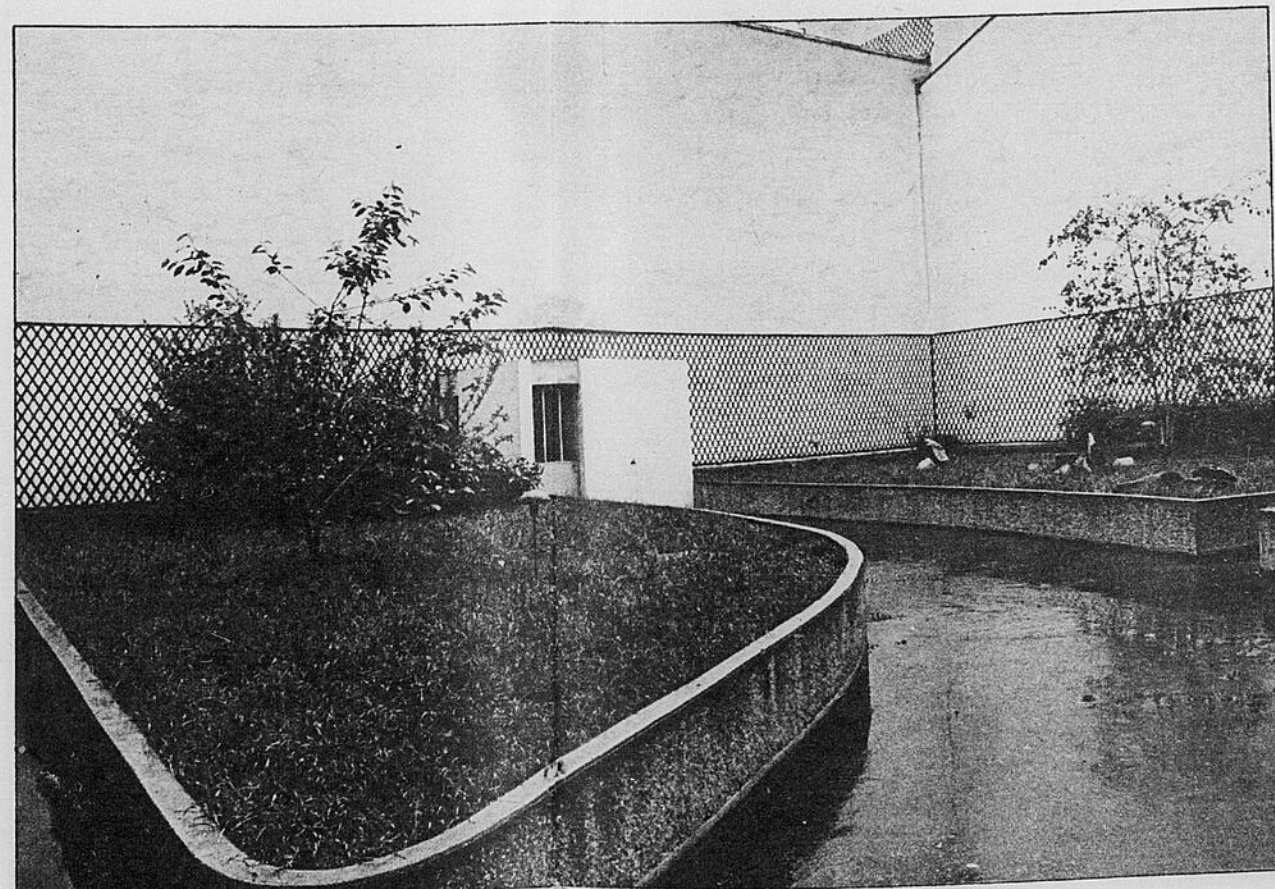


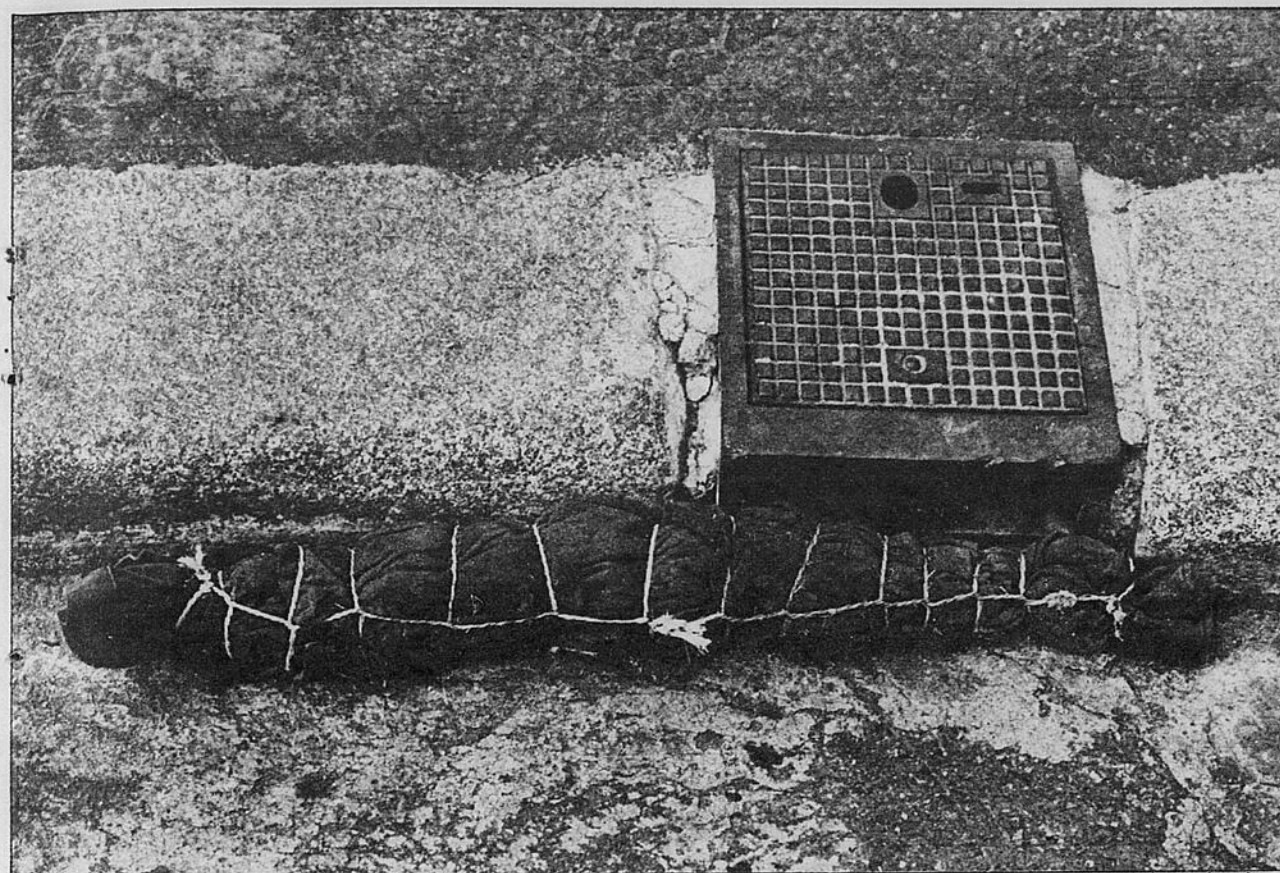
BANQUE ROYALE
 l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

DÉCOR ET ACCESSOIRE

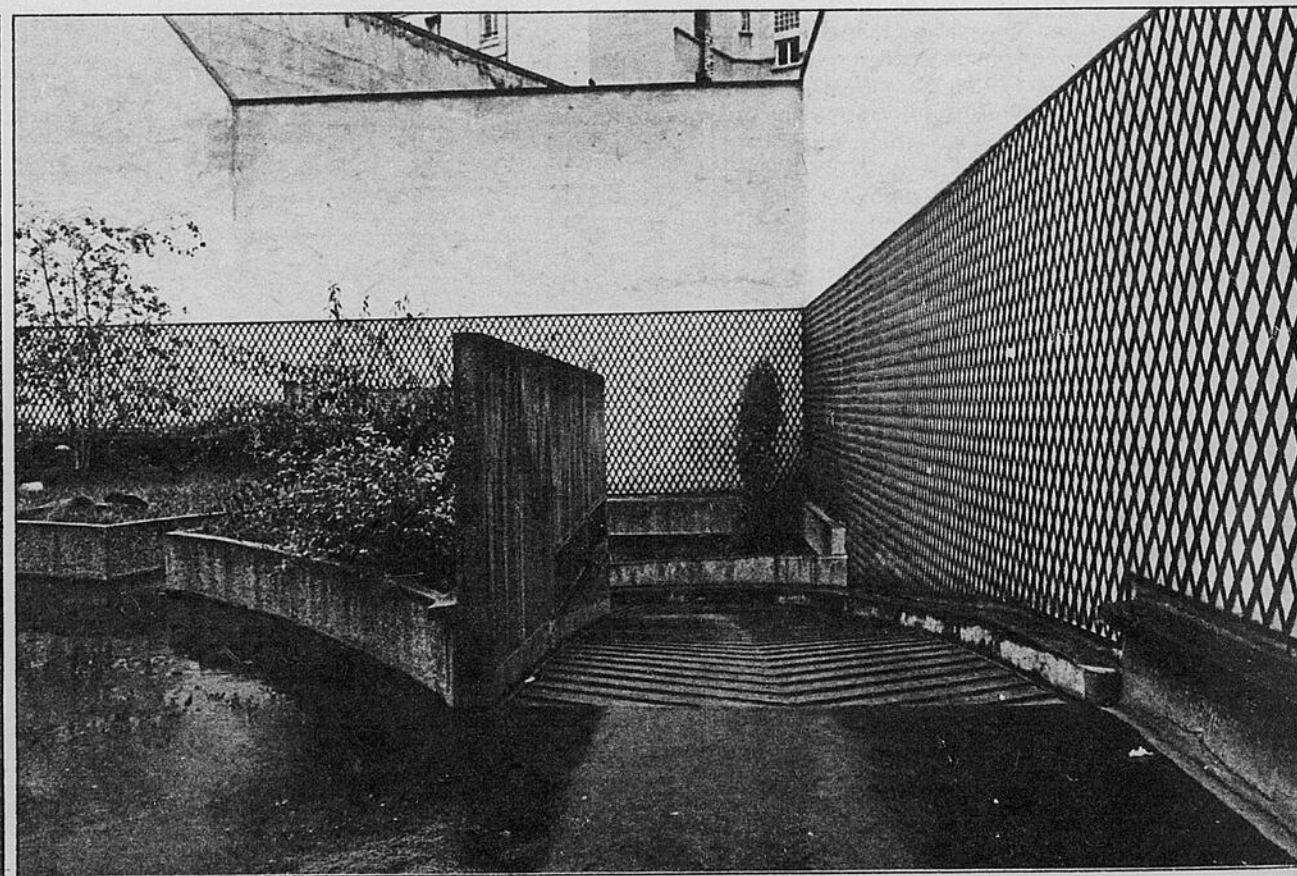
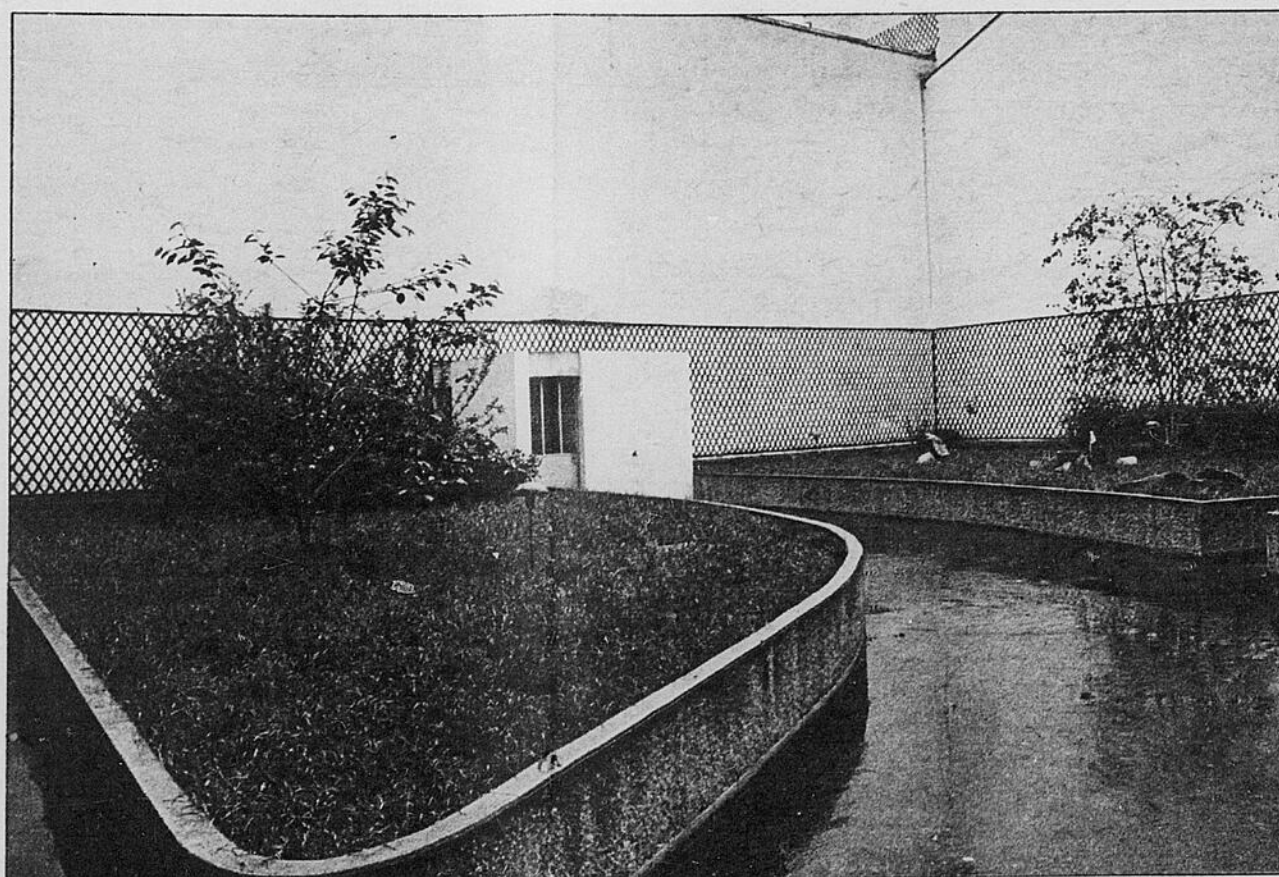


Né, connu et aimé sous le signe de la pierre, le Paris cor-
fige toutes les villes dans les mêmes formes et substitue
fonctionnels nés de l'automobile. La photo, dit notre phot-
séjour de six mois dans sa ville natale, naît d'une rencontre.
Dans le cas présent, il semble que ses photos soient nées
profond, du choc d'une sensibilité délicate et de l'objet b-
que distant et froid. Les quelques photos qui paraissent i-
déjà un jugement — qui se tient jusqu'au 29 janvier à l-





Né, connu et aimé sous le signe de la pierre, le Paris contemporain passe à celui du béton, ce matériau qui fige toutes les villes dans les mêmes formes et substitue aux vieux signes culturels des signes fonctionnels nés de l'automobile. La photo, dit notre photographe Denis Plain, qui a fait ce constat parisien lors d'un récent séjour de six mois dans sa ville natale, naît d'une rencontre entre l'objet et le monde imaginaire du photographe. Dans le cas présent, il semble que ses photos soient nées moins d'une simple rencontre que d'un heurt profond, du choc d'une sensibilité délicate et de l'objet brutal et anonyme. Le regard est blessé même s'il ne se veut que distant et froid. Les quelques photos qui paraissent ici font partie d'une exposition intitulée *Décor et accessoire* — c'est déjà un jugement — qui se tient jusqu'au 29 janvier à la Galerie Optica, dans le Vieux Montréal.



PAR LISE RANGER

La remise en question du clergé au Québec ne s'est pas amorcée avec la Révolution tranquille en 1960. Une lutte acerbe, opposant le curé et ses paroissiens, la précède de plus d'un siècle.

Bien plus: la contestation de l'autorité ecclésiastique n'est pas le fait d'une minorité urbaine. Elle a commencé dans les campagnes dont une certaine littérature a déjà dénoncé l'immobilisme.

Faut-il donc penser que la vérité change au gré du temps et des courants d'idées qui circulent? La littérature et le regard que nous jetons à l'occasion sur les collectivités rurales nous auraient donc trompés à ce point? Toutefois, lecteurs sceptiques, vous auriez tort de douter tout à fait de vous-mêmes et des livres que vous avez lus. L'immobilisme s'est bel et bien installé dans les villages au milieu du siècle dernier, mais la première moitié du XIXe siècle fut une période marquée par de fortes tensions et des conflits nombreux au sein de la paroisse.

Ce sont les mécanismes et le déroulement de ces conflits que Richard Chabot, historien, retrace dans un livre récemment paru, aux éditions HMH, et qui s'intitule: *le Curé de campagne et la contestation locale au Québec, de 1791 aux troubles de 1837-38*.

Originaire de la Beauce, l'auteur est âgé d'un peu plus de trente ans. Après avoir terminé son cours classique au Collège Sainte-Marie en juin 1967, il entreprend des études en histoire à l'université d'Ottawa. Elles s'achèveront en 1971 avec la présentation d'une thèse sur "les Réactions du curé de campagne face à la montée du laïcisme et du nationalisme dans le Bas-Canada (1801-1838)". Ce qui a été la base de son étude. Quatre années de recherche ont précédé sa soutenance de thèse. Autant d'années s'écouleront avant la diffusion de son livre.

De 1968 à 1971, Richard Chabot a fouillé les archives de plusieurs diocèses, séminaires et paroisses. Il a dépouillé la correspondance qu'échangeaient les curés et les évêques durant les XVIIIe et XIXe siècles, retracé les comptes et cahiers de délibérations des fabriques. Après la présentation de sa thèse, il étend cette fois son enquête à l'ensemble des paroisses du Québec. Deux années plus tard, il a visité la plupart des paroisses sur les deux rives du fleuve jusqu'à Rimouski. Tout en enseignant à plein temps au niveau secondaire, dans une polyvalente à l'extérieur de Montréal. Ce qui témoigne d'un singulier entêtement, d'une intention ferme de ne rien affirmer à la légère, de remettre en cause au jour le jour ses convictions. Ce qui donne un livre fouillé et fort documenté.

"Je fus amené à m'intéresser au clergé des campagnes, dit Richard Chabot, en rédigeant durant ma scolarité de philosophie au collège Sainte-Marie un article sur "le Rôle du bas clergé face au mouvement insurrectionnel de 1837". Je soutenais, dans



Une autre page mal connue de notre histoire: 1791-1837-38

L'habitant québécois a été le premier à contester son curé

Ci-dessous, tableau de Kriehoff (le Carême) illustrant une visite paroissiale; ci-dessus, photo d'un curé de campagne du temps.



cet article, que certains membres du clergé rural avaient émis des déclarations favorables aux patriotes et qu'ils étaient sympathiques aux rebelles. Je supposais que l'entente était facile entre habitants et curés, puisque, vivant dans le même milieu, ils affrontaient des problèmes identiques. Mes recherches ultérieures devaient transformer profondément mon point de vue.

"Au fur et à mesure de mes investigations, dit-il, la représentation stéréotypée d'un milieu rural homogène et soumis à l'autorité du chef de la paroisse s'effondrait. Au contraire, la plupart des documents que je pouvais consulter faisaient état de nombreux conflits dans la cellule paroissiale au début du XIXe siècle."

Que se passe-t-il dans la paroisse rurale durant la première moitié du XIXe siècle? Quelles sont les forces en présence et comment expliquer les tensions qui se font jour dans la collectivité paroissiale?

En premier lieu, remarque M. Chabot, la crise agricole qui sévit de façon presque permanente dans l'ensemble du Bas-Canada, à partir de 1805, marque profondément la société rurale de cette époque. Nulle école d'agriculture ne s'est encore implantée pour enseigner à l'habitant des techniques agricoles appropriées — mise en jachère, rotation des sols — qui lui permettraient de pallier à la rareté des terres sur le territoire seigneurial. L'habitant québécois cultive sa parcelle jusqu'à épuisement, puis il enseme une autre parcelle. En ce début du XIXe siècle, des invasions d'insectes dévastent ses récoltes tandis que la chute des prix du blé à partir de 1815 affecte les revenus qu'il retire de la vente des produits de son sol. Aussi l'habitant s'endette-t-il parfois lourdement, ne serait-ce que pour ensemen ses terres les années de disette. Le produit de la Quête de l'Enfant-Jésus, revenu de la fabrique, prélevé en nature, une fois l'an, diminue lors des années de mauvaises récoltes. A cause de cela, les habitants contestent le prélèvement de la dîme par leur curé. Celui-ci jouit malgré tout d'un niveau de vie plus élevé que le leur. Seuls les pasteurs de petites cures s'endettent au début du XIXe siècle. L'intervention d'un nouveau groupe social, médecins et notaires, issu du milieu rural, contribuera à radicaliser l'opposition des habitants contre le clergé local durant la première moitié du XIXe siècle.

De 1800 à 1830, en effet, de nombreux collèges sont fondés en milieu rural. Cette mesure encouragée par le haut clergé vise à remédier à la pénurie de prêtres dans le Bas-Canada depuis la Conquête. Le Séminaire de Québec et le Collège de Montréal alimentent seuls, depuis 1760, les rangs du clergé. C'est beaucoup trop peu pour un pays où une majorité francophone et catholique cultive la terre à l'extérieur des villes. Les collèges de campagne contribueront ainsi à la formation d'une élite canadienne-française laïque issue des milieux locaux.

La petite bourgeoisie canadienne-française, formée dans les séminaires, s'installe dans les milieux locaux. Avide de prestige social, elle se heurte dans la paroisse à un seul adversaire: le curé. Elle lui dispute ses droits et ses privilèges dans sa lutte pour assurer

l'Etat en ce domaine. A toutes fins pratiques, cette loi donne au gouverneur anglais le pouvoir de constituer une corporation civile. L'Institution Royale fondée, elle reçoit le mandat d'organiser et d'administrer des écoles de fondation royale. La création de

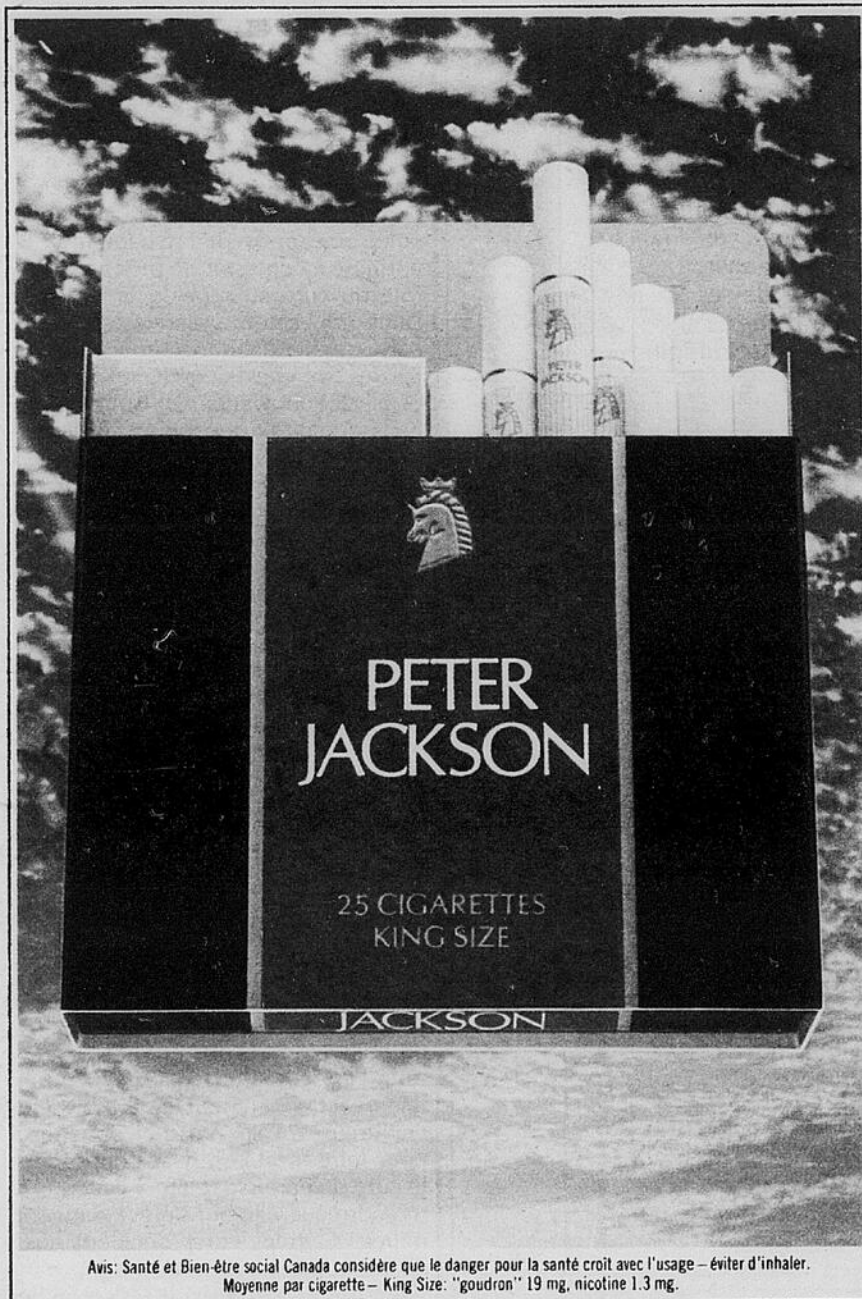
législation de 1824 crée des écoles de fabrique qui sont à toutes fins pratiques sous la direction du curé.

Cette prise de conscience de la hiérarchie s'accroît sous les successeurs de Plessis, car le danger ne vient pas seulement du gouvernement anglais et des milieux protestants mais aussi d'une fraction de la petite bourgeoisie canadienne-française. Depuis le début du siècle, une lutte se livre au niveau local et la petite bourgeoisie envisage de mettre sur pied un système d'écoles laïques et nationales. Le gouvernement anglais doit donc tenir compte aussi de la popularité croissante du laïcisme chez les Canadiens français. En 1829, la loi des écoles d'assemblée est votée; elle favorise la petite bourgeoisie canadienne-française en assignant aux députés et aux syndics de la paroisse le contrôle de ces écoles. Le curé peut être élu syndic mais il se trouve alors parmi ses opposants; les syndics, ordinairement élus par les paroissiens les plus instruits, sont souvent des promoteurs de l'esprit libéral.

L'évêque de Québec appuie l'action vigoureuse de l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue; celui-ci dénonce les intrusions de l'Etat dans l'éducation et la loi de 1829 qui, selon lui, soustrait l'école au contrôle cléricale. Il veut redonner à l'Eglise son monopole exclusif en matière d'instruction primaire. Sous son initiative, la loi des écoles d'assemblée ne sera pas renouvelée en 1836. Mgr Lartigue recommande alors à ses curés de profiter de ce non-renouvellement pour répandre partout des écoles de fabrique, selon la loi de 1824. Cette prise de conscience de l'épiscopat, voyant dans l'école un puissant moyen d'influence religieuse et sociale, est plutôt lente à s'inscrire dans le milieu du curé de campagne. Le clergé des campagnes obéit avec lenteur aux directives de l'évêque.

Débordé par ses tâches administratives, le curé se montre réticent à diffuser l'éducation primaire par le biais des écoles de fabrique. Il accorde beaucoup plus d'importance à tout ce qui assure la splendeur du culte et confirme son statut social de chef de la paroisse. La construction, l'amélioration et la décoration des églises, l'aménagement d'un presbytère spacieux comptent davantage à ses yeux comme symboles de vitalité religieuse que l'érection d'une école. Les recommandations répétées des évêques de multiplier les écoles de fabrique se heurtent à l'inertie du curé qui s'éveille trop lentement à la question scolaire. Ce délai entre la prise de conscience de l'épiscopat et celle du curé est peut-être l'aspect le plus frappant de la réaction cléricale à l'intérieur d'une institution hiérarchisée. Ces luttes dans le domaine scolaire se soldent quand même par une victoire du clergé. Il n'en reste pas moins que de 1801 à 1836 les changements dans l'éducation ont contribué à mettre sur pied une opposition laïque dans les milieux locaux. Cette opposition ren-

Suite page 14



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — King Size: "goudron" 19 mg, nicotine 1.3 mg.

l'encadrement de la masse rurale. Le médecin, le notaire et quelquefois l'instituteur de la paroisse diffusent dans leur milieu un certain nombre d'idées libérales, celles de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la souveraineté populaire, par exemple. Cette élite a lu les penseurs français du XVIIIe siècle et, aussi, un certain nombre d'écrivains libéraux anglais, dont elle s'inspire.

Trois problèmes vont être générateurs de tensions dans le milieu de la paroisse: les lois sur l'éducation, l'administration de la fabrique et les troubles de 1837-38.

Au début du XIXe siècle, le monopole de l'Eglise, en matière d'éducation, subit les assauts de plusieurs groupes anglophones. En effet, les milieux d'affaires et certains dirigeants politiques anglophones, pour parer au manque d'écoles dans le Bas-Canada, incitent le gouvernement à voter, en 1801, une loi qui affirme les droits de

cette corporation inquiète Mgr Plessis, évêque du diocèse de Québec. Selon lui, cette organisme accorde trop de pouvoirs aux protestants et a le défaut d'être gouvernemental. Concrètement, le fonctionnement de cet appareil risquait d'enlever aux curés des paroisses le contrôle de l'éducation primaire dans leur milieu. Mgr Plessis ne se contente pas de souhaiter la faillite de l'Institution Royale, il incite aussi le curé de paroisse à créer à l'échelon local des écoles respectueuses du monopole de l'Eglise catholique. Il mène encore une vigoureuse campagne pour qu'une loi encadre ces écoles instaurées sous l'initiative des curés et des fabriques. Devant les fortes pressions exercées par Mgr Plessis, le gouvernement anglais cède et permet (à partir de 1824) à l'Eglise catholique d'utiliser le quart des revenus de la fabrique pour la construction d'écoles administrées par le curé et ses marguilliers. Ainsi donc, la



65 timbres différents

Magnifique collection de timbres olympiques, peintures, animaux, etc. du monde entier. Une sélection de timbres en approbation vous sera soumise pour examen.

QUEBEC STAMP CO. LTD.
C.P. 7300 — Québec 7, Qué. Canada

La semaine prochaine

La B.D.

A l'occasion d'une visite de la bande dessinée québécoise au Salon international d'Angoulême, en France, André Carpentier nous parle de ses 75 ans (la B.D.) d'une vie obscure et difficile.

STOKES

GRATIS Catalogue STOKES

Bonne Qualité À Bon Marché!

Nous vous offrons un choix de plus de 1,400 légumes, fleurs ainsi qu'accessoires, comprenant toutes les anciennes variétés et plusieurs exclusivités d'Asie, d'Europe et du Sud de l'Amérique. Les instructions sur la culture que vous trouverez dans le catalogue vous diront quand et quoi faire pour réussir avec succès. Les descriptions des plants vous feront savoir exactement à quoi vous attendre des variétés que vous désirez! Si vous êtes un jardinier progressif, vous aimerez les prix de Stokes. Stokes possède le seul catalogue pouvant servir les jardiniers ainsi que les producteurs. Envoyez votre demande dès aujourd'hui pour obtenir votre copie gratuite. Il est vraiment la bible du producteur.

SEMENCES STOKES LIMITEE

3046 Stokes Bldg.
St. Catharines, Ont. L2R 6R6

☐ Envoyez mon catalogue gratuit sans délai:

S.V.P. IMPRIMEZ

Nom _____

Adresse _____

CODE
POSTAL



107 timbres du monde entier. Seulement 10¢



Exposition rapide de cette spectaculaire collection aux quatre coins du globe. Timbre commémoratif de Tout Ankh Amon, timbre triangulaire de la Mongolie, d'autres séries illustrées ici, plus séries anciennes sur l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, l'Australie et l'Antarctique. 107 timbres différents. Aussi séries en consignment. Vous achetez ceux que vous désirez — ou aucun et retournez le reste. Vous pouvez annuler en aucun temps. Envoyez 10¢ aujourd'hui.

Williams Stamp Co., Dept. PE-15 St. Stephen, N.B., Canada.

La semaine prochaine

Ferland

Pour mieux chanter l'amour, Jean-Pierre Ferland ferme les yeux sur le reste. Interview de Raymonde Bergeron.

L'habitant québécois

terrain propre: l'administration de la fabrique.

Jusqu'au début du XIXe siècle, le curé et ses marguilliers assurent seuls l'administration des biens et revenus de la fabrique. Le curé élit les nouveaux marguilliers avec le concours des anciens sortant de charge. La fabrique demeure donc un milieu homogène et relativement fermé où le curé domine. Toutefois, la crise agricole, qui appauvrit les habitants, les entraîne à contester de plus en plus le rôle du curé au sein de la fabrique. Dans un assez grand nombre de paroisses, les habitants protestent contre les sommes déboursées pour la construction et l'embellissement des lieux du culte. Mécontents de l'administration paroissiale, ils exigent d'assister aux assemblées de fabrique et d'être tenus au courant des recettes et dépenses de cet organisme. Appuyés par le médecin et le notaire de la paroisse, les habitants interviennent publiquement lors de telles assemblées; ils signent d'une croix des requêtes et des protestations qui sont envoyées à l'évêque.

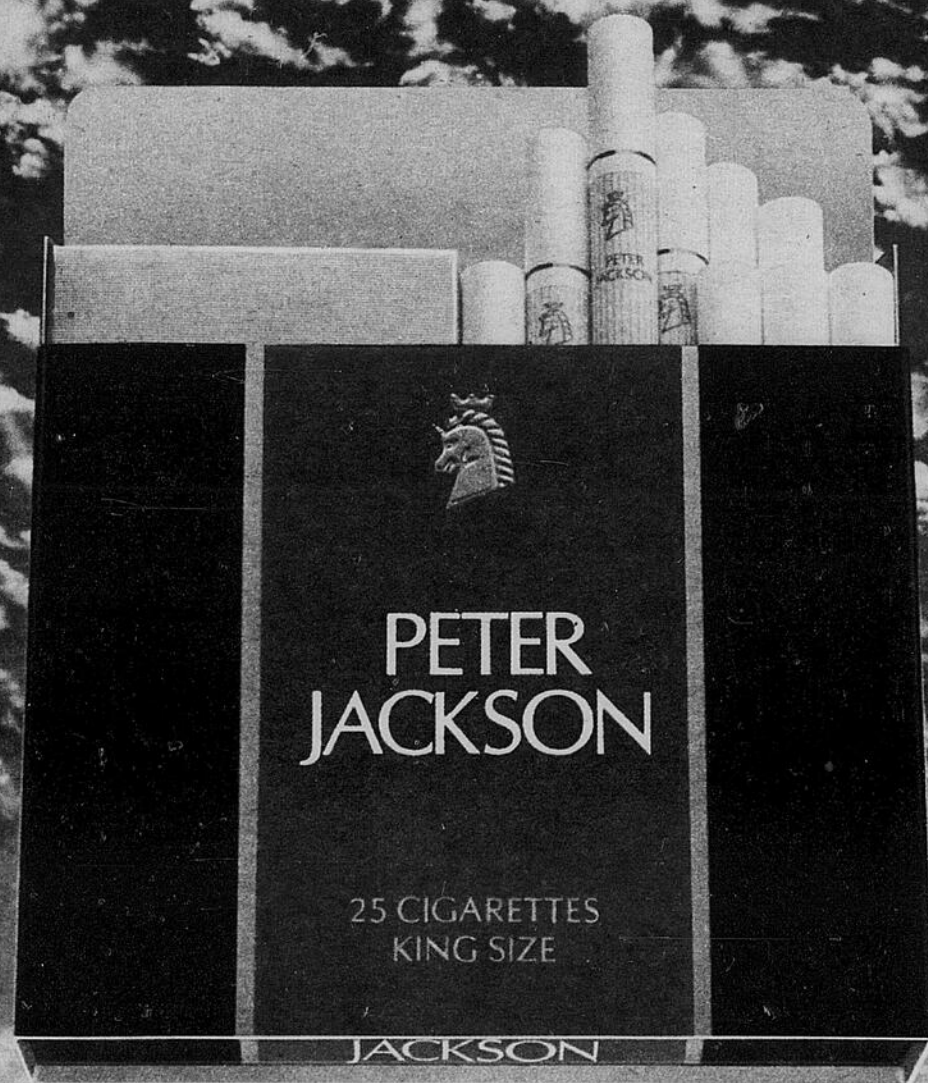
Ces luttes dans les milieux paroissiaux se concrétisent en 1831 par le projet de la loi des notables. Par cette loi, l'administration des fabriques devait désormais échapper aux anciens et nouveaux marguilliers, c'est-à-dire au curé, pour passer aux mains des notables élus par tous les petits propriétaires. En fait, ce projet menaçait directement le statut du curé, son contrôle sur la gestion des biens et des revenus de l'Eglise, voire son droit de regard sur l'école. Sur cette question, l'épiscopat et le clergé local ont une réaction immédiate et des plus vigoureuses. Dans un tel contexte et pour faire front contre ses opposants, le curé de paroisse relate à l'évêque la moindre querelle qui s'élève dans son milieu. Certains curés décident aussi de prendre la plume dans les journaux pour mieux critiquer les démarches des notables. Une minorité de la petite bourgeoisie canadienne-française leur demeure favorable. L'action du haut et du bas-clergé jointe à celle de cette minorité entraînera le rejet du bill des notables. Ainsi, l'Eglise parvient à étouffer la contestation dans la fabrique.

L'effervescence des milieux locaux se transpose désormais sur le plan politique. Grâce à l'action qu'elles ont menée au chapitre de l'éducation et des fabriques, les élites locales se sont rapprochées des habitants. La crise agricole, au tournant des années 1830, s'est intensifiée. La rareté des terres à partir de 1820 provoque l'émigration massive des fils d'habitants à l'extérieur du pays. Des épidémies de fièvre typhoïde et de choléra se répandent dans les campagnes. Cet état de fait explique l'audience accrue que rencontrent les élites locales dans leur milieu. Leur lutte contre les hauts fonctionnaires et la bourgeoisie mar-

chande anglaise qui contrôlent la distribution des terres, les postes d'intérêt public et le patronage politique, les rend aussi sympathiques aux habitants. Le curé, dont la ligne de conduite s'est durcie face à la contestation dont il est l'objet, ne peut remédier aux problèmes de sa paroisse. En entrevoyant dans le régime colonial la source des malheurs de la collectivité, les leaders locaux reconnaissent au moins l'ampleur des problèmes qui se posent. Ils se font auprès des habitants les intermédiaires des têtes d'affiche du parti politique des Canadiens français, soit, à cette époque, le parti patriote. Les organisations politiques se multiplient dans les milieux locaux. Elles donnent lieu à de nouveaux affrontements entre le curé et la petite bourgeoisie canadienne-française.

En somme, le phénomène insurrectionnel de 1837-38 remet en question le pouvoir clérical d'une façon globale. D'abord, les insurgés expriment des opinions politiques qui répugnent au clergé. Le républicanisme des Patriotes constitue une négation des dogmes politiques auxquels le curé de campagne n'a jamais renoncé. L'idéologie politique des Patriotes est moralement inacceptable pour le curé. Le radicalisme d'une fraction des dirigeants patriotes qui parlent de séparation de l'Eglise et de l'Etat, d'abolition de la dime et des droits seigneuriaux menace plus concrètement le statut socio-économique de l'Eglise et du curé. Le curé de campagne, même s'il pouvait être sensible au nationalisme, ne pouvait accepter un nationalisme associé plus ou moins aux idées libérales. Enfin, la théologie catholique condamnait presque d'une façon absolue tout effort pour renverser le gouvernement par la force. Le droit à la révolte ne faisait pas partie des dogmes politiques traditionnels.

Encadré par l'épiscopat, le curé de campagne désapprouve publiquement la conduite du parti patriote. Dans les paroisses où la majorité des habitants soutient l'action de ce parti, le clergé local formule parfois des affirmations contradictoires. Mais son comportement paraît dicté par la crainte que les Patriotes remportent une victoire politique. Dans ce cas, la petite bourgeoisie canadienne-française serait bien assise et pourrait remettre en question l'ensemble des droits et des privilèges du curé de campagne... L'échec des troubles de 1837-38 allait reporter cet affrontement à plus tard et fournir un appui inespéré au clergé des campagnes, en modifiant les rapports entre les groupes sociaux dans la paroisse. L'échec de la lutte cautionne en effet, pour l'habitant, la position stricte adoptée par l'Eglise durant les troubles. La petite bourgeoisie canadienne-française a perdu la partie. L'autorité du chef de la paroisse ne sera plus contestée à partir de 1840. Cent vingt ans plus tard... ●



il fait soleil

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette — King Size: "goudron" 19 mg, nicotine 1.3 mg.



L'école de cuisine de Margo Oliver **2^e leçon:** **soupes variées**

Nous avons vu, la semaine dernière, comment préparer du bon bouillon avec des os et des restes de viande. Voici des soupes dont ce bouillon est précisément l'élément de base.

Il est très pratique d'avoir toujours, au congélateur, de quoi faire, en moins de rien, un plat délicieux et consistant. Quand il me faut préparer un repas en vitesse et que je n'ai, pour ainsi dire, plus rien au réfrigérateur, je prends un bocal de bouillon et le place sous le robinet d'eau froide jusqu'à ce que son contenu soit suffisamment dégelé pour sortir du bocal. Je chauffe alors le bouillon jusqu'à ébullition, le goûte et l'assaisonne si cela est nécessaire. J'entreprends alors d'y ajouter des légumes, ceux que j'ai sous la main. D'abord les légumes lents à cuire, comme les pommes de terre et le navet, et les fines herbes, pour leur laisser tout le temps de faire leur effet, ensuite les tranches de carottes et le céleri et, finalement, quelques minutes avant la fin de la cuisson, les légumes en feuilles, comme les épinards.

Une telle soupe, avec des tranches de pain rôties, fait un excellent plat de résistance.

SOUPE A LA PAYSANNE

[notre photo]

3 cuil. à table de beurre ou de margarine
1 gousse d'ail, épluchée et coupée en deux
2 tasses de cubes, de 1 pouce de côté, de pain croûté (un peu sec sans être dur, si possible)
2 cuil. à table de beurre ou de margarine
1 tasse d'oignon haché
1 cuil. à thé de paprika
4 tasses de bouillon de boeuf
2 oeufs
Approximativement ½ cuil. à thé de sel
Approximativement ¼ de cuil. à thé de poivre
Persil haché

Chauffer, dans une grande casserole, 3 cuil. à table de beurre et les morceaux d'ail. Cuire 5 minutes, à feu doux et en brassant; jeter l'ail. Mettre les cubes de pain dans le beurre et les cuire, en brassant, jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Les retirer de la casserole avec une cuillère perforée.

Ajouter 2 cuil. à table de beurre au jus de cuisson. Ajouter l'oignon et le cuire, à feu doux et en brassant, jusqu'à ce

qu'il soit doré. Ajouter le paprika et le bouillon, couvrir et faire mijoter 20 minutes.

Bien battre les oeufs, au moment de servir. Retirer la soupe du feu; ajouter environ 1 tasse de soupe bien chaude, aux oeufs, petit à petit et en battant constamment avec une fourchette ou un fouet. Remettre le tout dans la casserole et chauffer, à feu bas et en brassant, jusqu'au point d'ébullition (ne pas laisser bouillir). Ajouter du sel et du poivre au goût. Servir immédiatement: répartir les cubes de pain dans 4 bols et déposer dessus la soupe, à la louche. Parsemer abondamment de persil. (4 portions)

SOUPE A L'ORGE

8 tasses de bouillon d'agneau
¾ de tasse d'orge perlé
4 carottes, en morceaux de 1 pouce
2 oignons, grossièrement hachés
2 petits navets blancs, en cubes de 1 pouce de côté
2 branches de céleri, en morceaux de 1 pouce
1 poireau (la partie blanche seulement), haché
1 tasse de champignons tranchés (facultatif)
¼ de tasse de beurre
¼ de cuil. à thé de poivre
Sel
¼ de tasse de persil haché

Chauffer le bouillon jusqu'à ébullition. Rincer l'orge à l'eau froide courante et l'ajouter au bouillon bouillant. Chauffer de nouveau jusqu'à ébullition, baisser le feu, couvrir et faire mijoter, 1½ heure ou jusqu'à ce que l'orge commence à être tendre. Ajouter les légumes et continuer la cuisson, 30 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter le beurre et le poivre, en brassant, goûter et ajouter du sel si cela est nécessaire. Ajouter le persil. (6 portions)

VICHYSOISE

6 tasses de bouillon de poulet
4 pommes de terre moyennes, pelées et tranchées mince
1 oignon moyen, épluché et tranché mince (facultatif)
3 poireaux (la partie blanche seulement), tranchés mince
1 tasse de crème double (35 p.c.)
Sel et poivre blanc
Lait (facultatif)
Ciboulette hachée



Chauffer le bouillon jusqu'à ébullition. Ajouter les pommes de terre, l'oignon et le poireau, couvrir et faire mijoter à feu doux, 45 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient très tendres. Passer au mélangeur électrique, une petite quantité à la fois. Ajouter la crème au mélange bien lisse. Goûter et ajouter du sel et du poivre si cela est nécessaire (saler légèrement trop plutôt que pas assez car le sel perd de sa saveur au froid). Bien réfrigérer.

Allonger la soupe d'un peu de lait si vous la trouvez trop épaisse. La mettre dans des bols refroidis et parsemer chaque portion de ciboulette hachée. (De 6 à 8 portions)

CRÈME DE CÉLERI

3 cuil. à table de beurre
2 tasses de céleri (branches et feuilles), haché
½ tasse d'échalotes hachées
¼ de tasse de farine
5 tasses de bouillon de poulet
½ cuil. à thé de sel
¼ de cuil. à thé de poivre
2 jaunes d'oeufs
1 demiard de crème simple (15 p.c.)
Persil haché

Chauffer le beurre, dans une grande casserole. Y cuire le céleri et les échalotes 3 minutes, à feu doux et en brassant constamment. (Ne pas laisser brunir les légumes.) Saupoudrer de la farine et bien mélanger; retirer du feu. Ajouter le bouillon, d'un trait. Ajouter aussi le sel et le poivre, brasser et chauffer jusqu'à ébullition, en brassant constamment. Régler alors le feu au plus bas, couvrir et faire mijoter 30 minutes, en brassant souvent.

Passer la préparation au mélangeur électrique, pour le rendre bien lisse. Le remettre dans la casserole.

Battre ensemble, à la fourchette, les jaunes d'oeufs et la crème. Ajouter au mélange bouillant, petit à petit et en brassant. Chauffer, en brassant constamment, sans laisser bouillir. Goûter et ajouter sel et poivre si cela est nécessaire.

Mettre dans des bols et parsemer de persil haché. (6 portions)

SOUPE A L'OIGNON A L'ESPAGNOLE

2 gros oignons blancs un peu sucrés, dits espagnols
½ tasse d'huile d'olive
6 tasses de bouillon brun
1 cuil. à thé de sel
¼ de cuil. à thé de poivre
1 pincée de macis
1 pincée de clou de girofle en poudre
1 cuil. à thé de vinaigre de vin
2 cuil. à table de persil haché
6 oeufs
6 tranches de pain croûté, rôties
Fromage râpé (facultatif)

Détailler les oignons en lamelles. Chauffer l'huile, dans une grande casserole, y mettre les oignons, couvrir et cuire, à feu doux, 30 minutes ou jusqu'à ce que les oignons soient bien ramollis. Découvrir et continuer la cuisson jusqu'à ce que les oignons soient légèrement brunis. Ajouter le bouillon, le sel, le poivre, le macis, le clou de girofle, le vinaigre et le persil. Chauffer jusqu'à ébullition, baisser le feu, couvrir et faire mijoter 20 minutes.

Faire pocher les oeufs, en les gardant mollets (voir note). Mettre les tranches de pain dans 6 bols et poser dessus les oeufs. Remplir les bols de soupe très chaude et parsemer le tout d'un peu de fromage râpé. (6 portions)

Note: les Espagnols font pocher les oeufs directement dans la soupe. Je trouve difficile de les en retirer ensuite sans les briser; je préfère donc les pocher séparément. •



Une touche de bon goût

Un judicieux mélange des
meilleurs tabacs de Virginie. Une
cigarette toute savoureuse accompagnée
de ce quelque chose de particulier qu'on
appelle la touche de bon goût.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Goudron: 18 mg; nicotine: 1.3 mg.

guyfournier

Loto-Patrouille

Nous devrions tous profiter de la nouvelle année pour pardonner au maire Drapeau ses petites incartades olympiques. Après tout, un déficit de 600 à 700 millions, ce n'est pas la fin du monde en cette période d'inflation! Que peut-on faire de nos jours avec une somme comme celle-là? C'est à peine si tous les Canadiens peuvent boire un jus d'orange frais chaque matin durant 30 ans ou manger un filet mignon tous les jours durant trois semaines. Ce n'est même pas assez pour permettre à toutes les familles canadiennes d'acheter leur journal du samedi pendant cinq ans, se procurer une boîte de cure-dents tous les six mois pendant un siècle, ou prendre un verre de bière à la taverne tous les jours pendant trois mois.

Aussi bien le dire, on ne fait presque plus rien avec 600 ou 700 millions. C'est une somme ridicule, tout juste bonne à composer des déficits. Quand on pense que ça ne paye même pas la moitié d'un sous-marin atomique, à peine quelques bombes respectables et quelques minables fusées transcontinentales!

Pour montrer ma bonne foi au maire Drapeau et bien lui signifier que je ne lui en veux pas, je voudrais lui soumettre un plan qui épongera le déficit olympique d'ici à 12 ans. Il n'aura donc pas besoin de laisser "couler le robinet" durant deux ou trois générations comme essaient de le faire croire des journalistes malfaisants que je renie comme confrères.

En tout premier lieu, que le maire abandonne l'idée de perpétuer la Loterie olympique. Elle coûte trop cher: il faut l'annoncer à la télévision, à la radio et dans les journaux, imprimer des billets, rémunérer les détaillants et entretenir des administrateurs qui exigent de gros salaires. Par surcroît, il faut obtenir des autorisations d'Ottawa et de toutes les capitales provinciales et on sait comment ces gouvernements sont jaloux de Montréal. Je préconise donc que nous nous chargions du déficit entre Montréalais de telle façon que les Torontois ne viennent pas s'asseoir dans notre stade et chahuter notre équipe de football ou de baseball comme s'ils étaient chez eux. Il n'y a pas de raisons non plus pour que nos dollars contribuent à créer des millionnaires chez les Anglais comme le cas s'est déjà produit trop souvent avec la Loterie olympique. Que les Anglais qui ne sont pas encore millionnaires se débrouillent seuls s'ils veulent le devenir! Il y a des limites à sucer les épargnes de notre petit peuple!

Dans un premier temps, je propose l'institution de la Loto-Patrouille dont les revenus suffiront à défrayer les intérêts du déficit olympique. La semaine prochaine, je dévoilerai mon plan pour le remboursement du capital. A chaque semaine suffit sa peine!

Le principe de Loto-Patrouille est tout à fait original et ne réclame aucune organisation spéciale puisque tous les éléments sont déjà en place. Il s'agit d'utiliser les traditionnelles contraventions que collent les policiers dans le pare-brise de nos automobiles. Je ne sais si vous avez déjà examiné ces contraventions. Comme elles portent toutes un numéro différent, elles peuvent servir à une loterie sans qu'on leur apporte la moindre modification. Les "vendeurs" sont là et prêts à entrer en action, puisque la Communauté urbaine de Montréal compte sur plus de 4 000 policiers qui ne demandent pas mieux que de distribuer généreusement leurs "tickets". Que nos 4 000 policiers collent quotidiennement cinq contraventions de 10 dollars et le trésor de Loto-Patrouille s'enrichira de \$1 400 000 par semaine. Tous les lundis, on distribuera \$400 000 en prix aux automobilistes ayant commis des infractions: un premier prix de \$100 000, deux de \$50 000 et ainsi de suite jusqu'à épuisement du montant. A la fin de chaque année, on disposera de 52 millions de dollars pour rembourser les intérêts du déficit olympique.

Pendant les 12 ans du programme, les Montréalais prendront l'habitude de régler sur-le-champ leurs contraventions et le trésor municipal en bénéficiera par la suite. Au lieu d'être perçus comme des trouble-fête, nos policiers deviendront des "hommes porte-bonheur" dont on saluera le zèle par un sourire plein d'espoir. Selon mes estimés, Loto-Patrouille distribuera en 12 ans environ 300 millions de dollars à plus de 15 000 automobilistes chanceux. Cela devrait être assez pour résoudre durant des années le problème épineux du stationnement, puisque ces 15 000 automobilistes auront pour longtemps les moyens de se payer une place dans un parking.

Monsieur le maire, Loto-Patrouille, c'est le salut de vos finances municipales! (P.S. Cela m'étonne même que notre ingénieux maire n'y ait pas pensé avant moi...)

perspectives

est publié chaque semaine par Perspectives Inc.

231, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1M6
Tél: 282-2224

Directeur de la rédaction

Pierre Gascon

Directeur adjoint

Jean Bouthillier

Directeur artistique

Pierre Legault

Rédaction

Edouard Doucet

Isabelle Lefrançois

Céline Legaré

Adrien Robitaille

Photographe

Denis Plain

Secrétaire

Gisèle Payant

Liliane Galissaires

Service artistique

Michel Brunette

Roger Dion

Marie-Louise Gay-Choquet

Michel Genest

France Lafond

Claude Robinson

Président

Jean Robert Bélanger

Vice-président

Paul-A. Audet

Secrétaire

Charles d'Amour

Trésorier

Guy Pépin

Annnonce

Avant de perdre 56 livres, j'avais peur de la balance.

Tel que raconté par Bonnie Trachtenberg à Ruth L. McCarthy.

Un peu fort, direz-vous? Pas quand vous avez un problème poids lourd. Tout ce qui vous le rappelle vous fait peur. À 170 livres, j'étais grosse et je le savais.

En autant que je me souviens, j'ai toujours été grosse. Je n'arrêtais pas de manger: chocolat, crème glacée, "chips", petits gâteaux, fromage à la crème, biscuits, lait au chocolat. Évidemment, mon tour de taille augmentait en proportion. Tenez, par exemple, un jour je décide d'aller dans un parc d'attractions. Comme je ne pouvais plus boutonner mon pantalon, je l'avais attaché avec des épingles de sûreté, le tout recouvert d'un long chandail. Un peu plus tard, je suis montée dans une de ces petites autos électriques. Quelle erreur! Une épingle s'est ouverte. J'ai perdu le contrôle. Le préposé me criait: "Tournez la roue! Tournez la roue!" Avec une épingle qui me piquait le ventre, j'avais d'autres préoccupations.

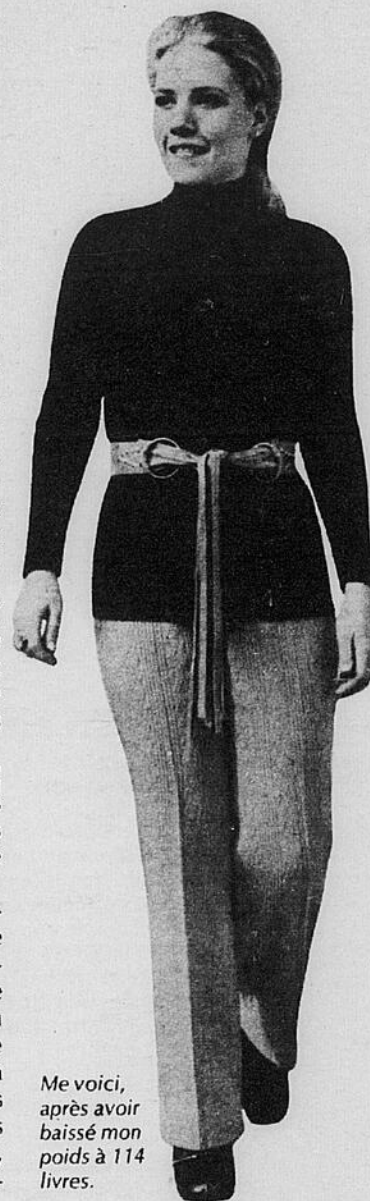
La plage, un autre cauchemar! Chaque fois que j'y allais, j'avais l'habitude de m'asseoir parmi des dames plus âgées. Tout ça parce que je voulais passer inaperçue.

Une autre fois j'étais à la recherche d'une robe pour une fête familiale prochaine, en compagnie de ma mère. Chaque fois que j'en essayais une de taille 18, ma mère me disait: "Oui... avec une bonne gaine et du maquillage, ça devrait aller. Qui sait, tu vas peut-être perdre quelques livres d'ici ce temps-là." Évidemment, j'étais toujours la plus grosse cousine de la fête.

Ces incidents me poussaient à suivre des diètes sévères.

À présent, j'aimerais vous parler de ce qui m'a vraiment aidé à perdre du poids; le plan d'amaigrissement Ayds à base de vitamines et de minéraux. Un jour à la pharmacie, je suis tombée sur une boîte de Ayds. Puisque j'aimais beaucoup le chocolat, je me suis dit: "Pourquoi pas." (J'avais un choix de quatre saveurs). J'ai lu attentivement les instructions et j'ai tout de suite compris que le plan Ayds était bon. J'ai aussi appris que les Ayds contenaient des vitamines et des minéraux. Ils m'ont aidée à avoir de la volonté. J'ai vite remplacé les gâteries par des aliments sains. En mangeant un ou deux Ayds, je pouvais me contenter de moins de calories, chose que le plan soulignait d'ailleurs, sans avoir l'impression de me priver.

Peu après, je n'avis plus peur de la balance puisque mon poids



Me voici, après avoir baissé mon poids à 114 livres.

diminuait régulièrement. Enfin je pouvais faire les choses qui m'intéressaient: suivre des leçons de danse, de théâtre, des cours du soir et même, sortir avec des garçons. Je n'avais plus le temps de manger continuellement.

À l'été, je ne pesais plus que 114 livres. Je pouvais enfin porter un bikini. J'en ai donc acheté un. Mais j'avais encore un peu peur de le porter parce que, même svelte, je pensais toujours comme une personne obèse. Mon fiancé a vite fait de me rassurer. Oui, oui, mon fiancé. Et moi qui pensait devoir passer toute ma vie avec, pour seul ami, Pacha. Au fait, vous ne connaissez pas Pacha. C'est un gros matou qui mange tout le temps. Un peu comme moi, avant.

Dites, puisque le plan d'amaigrissement Ayds à base de vitamines et de minéraux m'a tellement aidée, croyez-vous qu'il pourrait aussi aider un gros chat?

E. VON. DÄNIKEN
PRÉSENCE
DES
EXTRA-
TERRESTRES

Une collection-choc
pour ceux qui n'ont pas peur de la vérité...

Les grandes énigmes de l'univers...

GRATUIT

et sans aucune obligation,
ce volume que vous pourrez
garder pour de bon!

Présence des Extra-terrestres

par Erik von Däniken

Des millions de téléspectateurs, dans le monde entier, ont été littéralement stupéfiés par le film qui a été fait à partir de ce livre. Vous y découvrirez tous les détails — appuyés par un grand nombre de photos et d'illustrations étonnantes — sur les "traces" laissées par les dieux-cosmonautes qui ont exploré notre planète. Depuis les vestiges de la civilisation des Mayas jusqu'aux phénomènes de la télépathie, mille et un cas qui mettront votre intelligence à l'épreuve.

Présentation exclusive par correspondance

- Chacun des volumes est spécialement relié à la main de similicuir noir texturé, et orné d'un grand médaillon doré incrusté dans la couverture.
- Impression extrêmement soignée sur papier bouffant, abondamment illustrée de photos, croquis, plans, etc.
- Chaque volume mesure 5 1/2" sur 8 1/2".

Les grandes énigmes de l'univers...

La science officielle est-elle coupable d'une conspiration du silence? Il le semble. Comment expliquer autrement le mystère et le mutisme dont elle entoure toutes les découvertes qui réfutent ses théories branlantes concernant l'évolution de l'homme sur notre planète? La collection des GRANDES ÉNIGMES réunit les découvertes les plus troublantes et les synthèses audacieuses des penseurs contemporains les plus affranchis. Quelques énigmes troublantes que n'explique aucune des

Si vous n'avez pas de bon de commande,
utilisez ce coupon...

**Examinez
chaque volume
GRATUITEMENT
pendant 10 jours!**

Certificat de cadeau GRATUIT

A Laffont Canada Ltée, 100 E. Boul. Hymus, Pointe Claire,
Québec H9R 1E4

Veuillez m'envoyer mon livre GRATUIT, **Présence des extra-terrestres**. Je recevrai aussi par la même occasion **Fantastique Île de Pâques** de la collection des GRANDES ÉNIGMES, au bas prix de \$5.98, plus des frais minimes d'expédition et d'emballage. Je recevrai ensuite, chaque mois environ, un autre volume de la collection des GRANDES ÉNIGMES à ce même bas prix. Je comprends que chaque volume est envoyé pour examen gratuit de 10 jours et que je pourrai retourner ceux dont je ne désire pas enrichir ma bibliothèque. De plus, il est entendu qu'il me suffira de vous prévenir n'importe quand pour arrêter l'envoi de ces volumes. Si je ne désire pas garder **Fantastique Île de Pâques** et vous le retournez dans les 10 jours, je ne vous devrais pas un sou et pourrais malgré tout garder mon volume gratuit, **Présence des extra-terrestres**.

Nom (Lettres moulées, S.V.P.)

Adresse App.

Ville Prov. Code postal

Signez ici S.V.P.

Ces prix peuvent subir une légère majoration. GEP-176 A

"théories" académiques... Comment expliquer (avant la "découverte" officielle de l'électricité) les 24 paratonnerres qui protégeaient le temple de Salomon, et la pile électrique découverte en Mésopotamie? • Le célèbre "char" d'Ezéchiel dont parle la Bible était-il une soucoupe volante? • Sodome fut-elle, en fait, détruite par une explosion atomique? • Comment expliquer ce vieux texte hindou qui décrit avec précision une explosion atomique? • Ce ne sont, tirées au hasard, que quelques-unes des nombreuses questions traitées en détail par cette véritable enquête dans le passé, qui vous aidera à mieux comprendre les grands secrets du présent.

Parmi les volumes passionnants de cette collection...

Le livre des maîtres du monde. Une synthèse audacieuse du réputé Robert Charroux, qui ébranle jusqu'aux fondements de l'histoire traditionnelle. Preuves à l'appui, l'auteur soutient entre autres que la primhistoire ne prend un aspect logique et rationnel que si nous identifions le Seigneur à un cosmonaute, le char d'Ezéchiel à une soucoupe volante et la destruction de Sodome à une explosion nucléaire.

Ces Dieux qui firent le ciel et la terre. Voici l'étonnant "roman de la Bible"... un volume passionnant où l'auteur reprend de nombreux passages de la Bible et les

Le premier volume, en examen gratuit de 10 jours:

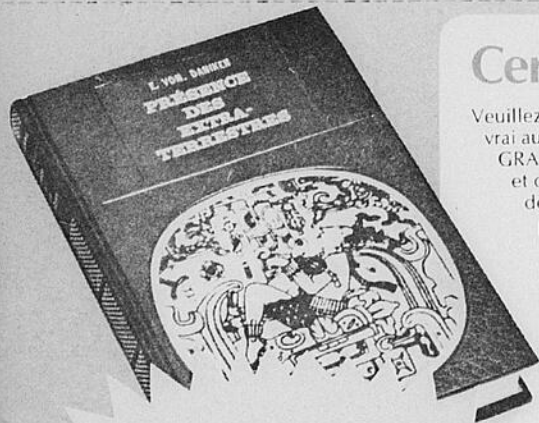
Fantastique Île de Pâques,

par Francis Mazière

Cet auteur réputé vous emmène dans une expédition archéologique sur une petite île du Pacifique, où 500 statues de 20 tonnes lancent un défi aux historiens et savants traditionnels. Qui les a sculptées? Pourquoi? Comment ont-elles été transportées? Les sculpteurs se seraient-ils servis de forces parapsychologiques? Un volume richement illustré.

étudie à la lumière actuelle. Il démontre que notre planète a fort bien pu être peuplée par des cosmonautes.

Les secrets de l'Atlantide. Une civilisation très avancée a-t-elle pu se développer puis disparaître, il y a des milliers d'années, lors d'un cataclysme? L'auteur soutient que oui... apporte témoignage sur témoignage... et vous convaincra qu'un jour on retrouvera des vestiges de cette civilisation mystérieuse.



GRATUIT

le livre-choc
Présence des extra-terrestres.
Postez cette carte
aujourd'hui-même!

Certificat de cadeau GRATUIT

Veuillez m'envoyer mon livre GRATUIT, **Présence des extra-terrestres**. Je recevrai aussi par la même occasion **Fantastique Île de Pâques** de la collection des GRANDES ENIGMES, au bas prix de \$5.98, plus des frais minimes d'expédition et d'emballage. Je recevrai ensuite, chaque mois environ, un autre volume de la collection des GRANDES ENIGMES, à ce même bas prix. Je comprends que chaque volume est envoyé pour examen gratuit de 10 jours et que je pourrai retourner ceux dont je ne désire pas enrichir ma bibliothèque. De plus, il est entendu qu'il me suffira de vous prévenir n'importe quand pour arrêter l'envoi de ces volumes. Si je ne désirais pas garder **Fantastique Île de Pâques** et vous le retournais dans les 10 jours, je ne vous devrais pas un sou et pourrais malgré tout garder mon volume gratuit, **Présence des extra-terrestres**.

Nom

(Lettres moulées, S.V.P.)

Adresse

App.

Ville

Prov.

Code Postal

Signez ici S.V.P.

Ces prix peuvent subir une légère majoration

**Correspondance-réponse
d'affaires**

Se poste sans timbre au Canada

Le port sera payé par



Laffont Canada Ltée.

100E Boul. Hymus

Pointe Claire, Québec H9R 1E4